



# Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

**8506<sup>e</sup>** séance

Mercredi 10 avril 2019, à 10 h 30

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Heusgen. . . . .	(Allemagne)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud . . . . .	M. Matjila
	Belgique . . . . .	M. Pecsteen de Buytswerve
	Chine . . . . .	M. Ma Zhaoxu
	Côte d'Ivoire . . . . .	M. Ipo
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Pence
	Fédération de Russie . . . . .	M. Nebenzia/M. Polyanskiy
	France . . . . .	M. Delattre
	Guinée équatoriale . . . . .	M. Ndong Mba
	Indonésie . . . . .	M. Djani
	Koweït . . . . .	M. Alotaibi
	Pérou . . . . .	M. Meza-Cuadra
	Pologne . . . . .	M. Lewicki
	République dominicaine . . . . .	M. Singer Weisinger
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M <sup>me</sup> Pierce

## Ordre du jour

La situation en République bolivarienne du Venezuela

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 ([verbatimrecords@un.org](mailto:verbatimrecords@un.org)). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 35.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation en République bolivarienne du Venezuela**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République bolivarienne du Venezuela à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les intervenants suivants à participer à la présente séance : M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence; M. Eduardo Stein, Représentant spécial conjoint du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et de l'Organisation internationale pour les migrations pour les réfugiés et les migrants vénézuéliens dans la région; et M<sup>me</sup> Kathleen Page, chercheuse à l'Université Johns Hopkins.

M. Stein participe à la séance d'aujourd'hui par visioconférence depuis Panama.

Je tiens également à saluer la présence parmi nous du Secrétaire général, S. E. M. António Guterres. Je le remercie vivement de s'être joint à nous ce matin.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Lowcock.

**M. Lowcock** (*parle en anglais*) : D'emblée, je voudrais dire clairement qu'il y a un problème humanitaire bien réel au Venezuela. L'ONU a la volonté et les moyens d'intervenir, conformément au mandat adopté depuis longtemps par les États Membres concernant une action humanitaire fondée sur des principes. Nous pouvons faire davantage pour atténuer les souffrances du peuple vénézuélien si nous obtenons davantage d'assistance et d'appui de la part de toutes les parties prenantes.

Depuis le dernier exposé au Conseil de la Secrétaire générale adjointe, M<sup>me</sup> Rosemary DiCarlo, le 26 février (voir S/PV.8472), la situation humanitaire s'est aggravée. L'ensemble du pays a été touché par des pannes d'électricité généralisées et récurrentes. En l'absence d'électricité provenant du réseau électrique, de nombreux hôpitaux ont éprouvé des difficultés à effectuer des interventions chirurgicales essentielles

et à continuer de fournir des services de soins intensifs et de traitement par dialyse. Le fonctionnement des réseaux d'approvisionnement en eau et d'égouts a été interrompu. Le déclin économique s'est poursuivi et le pouvoir d'achat des citoyens ordinaires a continué de baisser, ce qui fait que les produits alimentaires sont de moins en moins abordables pour de nombreuses familles.

Les besoins sont considérables et continuent d'augmenter. Au Venezuela, l'ONU met tout en œuvre pour élargir son action humanitaire. Notre action est conforme aux principes humanitaires d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance, tels que définis par l'Assemblée générale dans ses résolutions 46/182 et 58/114.

Le Secrétaire général a exprimé ses préoccupations en ce qui concerne le peuple vénézuélien. Je voudrais exprimer les mêmes préoccupations à mon tour. Mon exposé d'aujourd'hui va porter principalement sur, premièrement, les besoins humanitaires prioritaires au Venezuela; deuxièmement, nos efforts pour porter assistance aux personnes les plus vulnérables; et troisièmement, les domaines pour lesquels nous demandons l'appui collectif du Conseil.

Nous avons récemment établi un projet de rapport d'ensemble sur les besoins humanitaires prioritaires au Venezuela. Cet examen était fondé sur les meilleures données disponibles provenant de toutes les sources disponibles, officielles et non officielles, y compris les données gouvernementales. Nous avons remis notre projet de rapport au Gouvernement et à l'Assemblée nationale le 27 mars.

Selon nos estimations, 7 millions de personnes au Venezuela ont besoin d'une aide humanitaire. Cela représente environ 25 % de la population. On recense des personnes dans le besoin dans tout le pays, mais ces besoins sont les plus pressants dans les trois États du sud et dans les États de Zulia et de Lara dans l'ouest. Les personnes qui souffrent de maladies chroniques, les femmes enceintes et allaitantes, les enfants de moins de 5 ans, les autochtones, les personnes en déplacement et les personnes handicapées sont parmi les plus vulnérables.

Tout cela s'inscrit dans un contexte de contraction grave et persistante de l'économie, qui s'accompagne de hausses spectaculaires de l'inflation, d'une ampleur que peu de pays, si ce n'est aucun, ont connue ces dernières années. Notre examen a révélé que l'accès à des aliments riches en nutriments et à une alimentation variée a

diminué. Le Venezuela a toujours importé jusqu'à 75 % de ses denrées alimentaires. Du fait de la crise, la nourriture est devenue moins disponible et moins abordable, en raison d'une baisse des importations, de la production locale et du pouvoir d'achat. Nombreux sont ceux qui dépendent des aliments subventionnés pour assurer leur subsistance. Six millions de familles à travers le pays bénéficieraient de denrées alimentaires distribuées par le Gouvernement.

Malgré cela, la malnutrition a augmenté, en particulier dans les régions où les taux de pauvreté sont les plus élevés. Selon les estimations de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, en 2018, quelque 3,7 millions de personnes souffraient de sous-alimentation. La prévalence de la sous-alimentation a presque triplé en cinq ans. D'autres organismes d'aide font état d'une augmentation du taux de malnutrition aiguë globale chez les enfants de moins de 5 ans. Nous estimons que 1,9 million de personnes, dont 1,3 million d'enfants de moins de 5 ans, ont besoin d'une assistance nutritionnelle. Il nous faut davantage de données pour mieux comprendre la situation en matière de nutrition et de sécurité alimentaire.

Le système de santé vénézuélien est mis à rude épreuve par les pénuries de personnel, de fournitures médicales, d'équipements et d'électricité. L'accès restreint aux médicaments a augmenté le risque de morbidité et de mortalité liées au diabète, à l'hypertension, au cancer et au VIH/sida. Des maladies évitables telles que la tuberculose, la diphtérie, la rougeole et le paludisme ont refait surface. L'Organisation mondiale de la Santé a enregistré plus de 400 000 cas de paludisme en 2017, soit une hausse de près de 70 % par rapport à l'année précédente. Il s'agissait de la plus forte augmentation au monde cette année-là. Dans l'ensemble, nous estimons qu'environ 2,8 millions de personnes, dont 1,1 million d'enfants de moins de 5 ans, ont besoin d'une assistance sanitaire.

Les problèmes de santé sont exacerbés par un accès insuffisant à l'eau salubre et par des systèmes d'assainissement inadéquats. Selon une estimation, 17 % des personnes vivant dans la pauvreté n'auraient pas accès à une eau sans risque sanitaire ou n'en recevraient qu'une fois tous les quinze jours. Les récentes coupures de courant aggravent ce problème. Certaines familles ont dû avoir recours à de l'eau issues de sources insalubres parce qu'elles n'ont pas les moyens de se procurer de l'eau sans risque pour la santé. Les systèmes d'assainissement se sont détériorés, affectant

la gestion des déchets solides, entre autres services. Les besoins en matière d'hygiène de base – se laver les mains, par exemple – sont compromis par le fait que l'eau et les produits de nettoyage ne sont ni disponibles ni abordables. Nous estimons que quelque 4,3 millions de personnes ont besoin d'une assistance en matière d'eau et d'assainissement.

La crise a interrompu l'éducation de plus de 1 million d'enfants. Nombreuses sont les familles qui n'ont pas les moyens de payer le transport, les vêtements ou les chaussures dont les enfants ont besoin pour aller à l'école. La population en situation de déplacement est particulièrement exposée au risque de violations de leur droit à la protection, de même que les femmes et les filles, qui représentent 72 % des victimes de la traite des personnes. Plus de 3,4 millions de personnes ont déjà quitté le pays. Nous estimons qu'environ 2,7 millions de personnes se trouvant encore au Venezuela ont besoin d'assistance et de services en matière de protection.

Je voudrais maintenant aborder la manière dont nous aidons les personnes les plus vulnérables.

L'ONU et d'autres organismes humanitaires sont sur le terrain et nous élargissons nos opérations. Depuis 2017, le nombre de fonctionnaires des Nations Unies est passé de 210 à près de 400. Les organismes des Nations Unies sont à pied d'œuvre dans les 24 États du pays. Notre action se concentre tout particulièrement sur les États frontaliers vulnérables de Zulia, Táchira et Bolívar.

Pour soutenir l'expansion de l'aide humanitaire, fin 2018, j'ai débloqué 9 millions de dollars du Fonds central pour les interventions d'urgence. Grâce à cette allocation, ainsi qu'au financement bilatéral assuré par des donateurs, l'ONU a fourni à 189 000 enfants des traitements préventifs et curatifs contre la malnutrition aiguë; élargi les soins de santé maternelle et infantile en fournissant des médicaments et des fournitures par le truchement de 74 000 trousseaux sanitaires; dispensé 10 groupes électrogènes afin d'assurer l'alimentation des hôpitaux en électricité de secours; installé des réservoirs d'eau dans les hôpitaux pour garantir l'approvisionnement en eau sans risque des services pédiatriques et obstétriques; distribué 10 millions de comprimés de traitement du VIH à 50 000 personnes dans les 24 États; et livré 176 000 doses de vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole à l'intention des bébés et jeunes enfants.

L'ONU et d'autres organismes d'aide collaborent avec des institutions et organisations dans tous les domaines, y compris des ministères de tutelle et des organisations de la société civile nationale, et nous sommes en contact avec l'Assemblée nationale. Sous la direction du Coordonnateur résident des Nations Unies, nous avons récemment mis en place une équipe de coordination de la coopération et de l'assistance, qui réunit des organismes des Nations Unies, la Croix-Rouge et des organisations non gouvernementales à Caracas pour fournir des orientations stratégiques et coordonner l'action humanitaire.

Il ne fait aucun doute qu'il faut faire beaucoup plus. Nous sollicitons l'appui du Conseil pour agir dans trois domaines.

Premièrement, il convient d'améliorer le respect d'une action humanitaire fondée sur des principes. Au Venezuela, il faut distinguer les objectifs politiques et humanitaires. L'aide humanitaire doit être fournie exclusivement en fonction des besoins. Le Secrétaire général a souligné à maintes reprises l'importance de ces principes humanitaires et a demandé aux États Membres et autres parties de les respecter. Nous sollicitons l'appui du Conseil pour préserver le caractère neutre et impartial de l'action humanitaire.

Le deuxième domaine porte sur un environnement opérationnel favorable, s'agissant notamment d'un accès constant et régulier aux personnes dans le besoin. Je prends note des mesures prises récemment par le Gouvernement vénézuélien pour faciliter l'entrée dans le pays de personnel additionnel des Nations Unies, ainsi que l'élargissement des programmes humanitaires, y compris ceux du mouvement de la Croix-Rouge. D'autres mesures sont nécessaires. Il faut que davantage d'organisations humanitaires dotées des capacités requises pour répondre aux besoins urgents mettent en place une présence et apportent leur concours aux opérations menées dans le pays. Il nous faut également plus de données et d'informations pour veiller à ce que notre compréhension des besoins évolue avec la situation.

Troisièmement, il faut davantage d'argent pour appuyer l'expansion des programmes humanitaires. Les ressources disponibles actuellement sont extrêmement modestes par rapport aux besoins que nous recensons. Je tiens à remercier les États Membres qui ont contribué à la fourniture d'aide humanitaire au Venezuela, notamment les généreux donateurs qui contribuent au Fonds central. Il est critique que le Conseil nous accorde

un soutien ininterrompu, mais nous avons besoin de bien davantage.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Lowcock de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Stein.

**M. Stein** (*parle en anglais*) : La situation au Venezuela a entraîné un exode de population d'une ampleur sans précédent dans l'histoire moderne de la région. À l'heure actuelle, selon nos estimations, 3,7 millions de Vénézuéliens ont quitté leur pays, dont quelque 80 % depuis 2015. Bien que la vaste majorité des Vénézuéliens qui ont quitté le pays se trouvent dans les pays voisins et dans d'autres régions de l'Amérique du Sud, il importe de noter que plus de 20 pays sont concernés par ces flux, dans l'hémisphère et au-delà.

L'année dernière, les Vénézuéliens ont quitté le pays au rythme de quelque 5000 personnes par jour, et ils continuent de fuir le pays malgré la récente fermeture des frontières du côté vénézuélien. Si cette tendance se poursuit en 2019, le nombre total de Vénézuéliens dépassera, selon nos estimations, les cinq millions d'ici à la fin de l'année. Les témoignages et les réactions des Vénézuéliens arrivant dans les pays de la région illustrent toute une gamme de facteurs contribuant, souvent en parallèle, à leur départ du pays. Entre autres raisons invoquées pour justifier leur départ, il y a l'insécurité et la violence, le manque d'accès aux produits alimentaires, aux médicaments et aux services essentiels, ainsi que la perte de revenus et l'absence d'un système national de protection efficace.

Dans ce contexte de détérioration de la situation à l'intérieur du Venezuela, nous voyons des individus et des familles quitter le pays avec des besoins et des vulnérabilités croissants. Il existe déjà un taux disproportionné de séparation des familles du fait que certains membres de la famille partent à la recherche d'opportunités pour subvenir aux besoins de ceux qui sont restés ou pour se doter des moyens de les faire venir plus tard.

La fermeture des frontières dont j'ai parlé tout à l'heure a aussi poussé les gens à traverser la frontière de manière irrégulière et dans des conditions très dangereuses, les exposant ainsi encore davantage à la menace d'exploitation et d'abus, notamment la traite et le trafic d'êtres humains. La présence d'acteurs armés illégaux dans différentes régions frontalières et la montée saisonnière des eaux des rivières frontalières créent des défis et des risques supplémentaires pour

ces flux incessants de populations, notamment leur recrutement possible, qui touche aussi les enfants et les jeunes.

À cet égard, il est important de mettre en exergue la générosité des pays qui accueillent les Vénézuéliens, aussi bien ceux en transit que ceux qui s'y installent. Ces pays appliquent essentiellement une politique de la porte ouverte et, via le processus de Quito, ils continuent d'œuvrer en vue d'harmoniser les approches s'agissant de questions importantes, comme les dispositifs d'accueil, les dispositions relatives à un séjour en situation régulière, la documentation, et l'inclusion sociale, économique et culturelle.

La troisième réunion de Quito sur la mobilité humaine des Vénézuéliens en Amérique latine a rassemblé cette semaine des participants de 12 pays et des observateurs de 13 autres, ainsi que des organismes des Nations Unies, des agences de coopération et des institutions financières internationales. Les discussions techniques qui ont eu lieu au cours de cette réunion indiquent que des avancées importantes ont été réalisées en termes d'harmonisation des approches s'agissant des règles d'entrée et de séjour, de l'accès aux droits et de la documentation.

Les pays participants ont réaffirmé leur volonté de garantir la continuité du processus de Quito et annoncé que l'Argentine assumera le rôle principal de faire avancer le processus et accueillera à Buenos Aires la prochaine réunion, en juillet. Le Paraguay s'est proposé quant à lui de reprendre le processus après l'Argentine. Une question prioritaire identifiée par tous les participants a été la nécessité urgente d'une plus grande coopération internationale et d'une plus grande implication des acteurs multilatéraux de développement et financiers dans cette situation humanitaire sans précédent, qui affecte de nombreux pays de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que d'autres pays.

Malgré ces efforts, les capacités nationales sont de plus en plus mises à rude épreuve et cela fait craindre le risque, dans certains cas, que l'entrée ou l'accès aux programmes de migration régulière soient refusés. L'expérience accumulée à ce jour montre toutefois que les Vénézuéliens continuent de se déplacer dans la région de façon régulière ou irrégulière, et il est dans l'intérêt des pays d'accueil d'éviter les situations où des Vénézuéliens restent sans papiers, invisibles et sans accès aux droits fondamentaux, ainsi qu'exposés à des situations de violence, d'exploitation et d'abus. Compte

tenu de ces considérations, je voudrais souligner certaines implications à l'intention du le Conseil et de la communauté internationale dans son ensemble, et formuler certaines demandes.

Premièrement, il est nécessaire de fournir un appui accru aux États qui appliquent une politique de la porte ouverte afin de les aider à recevoir, à aider et à accueillir les flux de Vénézuéliens, ainsi qu'aux initiatives du processus de Quito.

Deuxièmement, les communautés qui reçoivent des Vénézuéliens ont besoin d'aide. Beaucoup de celles qui reçoivent des Vénézuéliens ont elles même des besoins propres, et elles ont aussi besoin d'aide pour accueillir les populations. En répondant à tous ces besoins, nous pouvons accroître l'impact de la réponse humanitaire, atténuer les possibilités d'expressions xénophobes et créer un climat plus propice à l'intégration locale des Vénézuéliens dans leurs communautés d'accueil.

Troisièmement, une coopération internationale plus resserrée est capitale. Malgré certaines contributions importantes versées à ce jour, beaucoup reste encore à faire, de manière générale, en termes d'aide financière aux pays et autres acteurs engagés dans l'intervention humanitaire. Ces contributions renforcent non seulement la réponse humanitaire et les solutions d'intégration socioéconomique, mais contribuent aussi à la stabilité de la région tout entière qui fait face à des défis humanitaires sans précédents.

**Le Président** (*parle en anglais*) Je remercie M. Stein de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Page.

**M<sup>me</sup> Page** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, ainsi que les autres membres du Conseil de me donner l'occasion de présenter nos conclusions ici aujourd'hui. Je m'appelle Khatleen Page. Je suis médecin et membre de la Faculté de médecine de l'Université Johns Hopkins. Les conclusions que je présente aujourd'hui ont été publiées la semaine dernière par Human Rights Watch, en même temps que la Faculté de santé publique Bloomberg de l'Université Johns Hopkins.

Notre rapport montre que la combinaison de pénuries graves de médicaments, de fournitures médicales et de denrées alimentaires au Venezuela, ajoutée à la propagation des épidémies à l'intérieur des frontières et au-delà, a provoqué l'effondrement du système de santé du pays. La crise au Venezuela répond

à la définition d'une urgence humanitaire complexe, et le Secrétaire général António Guterres devrait la déclarer officiellement comme telle, et lancer sous l'égide de l'ONU une réponse de grande envergure neutre, indépendante et impartiale.

Nous avons effectué des travaux de recherche aux frontières du Venezuela avec la Colombie et le Brésil, où nous avons interviewé plus de 150 professionnels de la santé, acteurs humanitaires, responsables de l'ONU et autorités locales, ainsi que des dizaines de Vénézuéliens qui ont traversé la frontière. Nous avons aussi analysé les données fournies par le Gouvernement vénézuélien, les organisations internationales, les hôpitaux vénézuéliens et d'autres acteurs locaux.

Les données sanitaires que nous avons analysées révèlent un système de santé qui ne fonctionne pas, avec une mortalité et une morbidité croissantes. Les récentes coupures de courant dans l'ensemble du pays ont réduit davantage la capacité des hôpitaux publics de répondre aux besoins médicaux des Vénézuéliens. D'après les dernières statistiques du Ministère de la santé du Venezuela, de 2015 à 2016, la mortalité maternelle a augmenté de 65 % et la mortalité infantile de 30 %. Le Venezuela est le seul pays de la région où la mortalité infantile est en hausse et a atteint son niveau des années 90.

Les maladies infectieuses sont de plus en plus nombreuses et se propagent à un rythme alarmant. De 2008 à 2016, seulement un cas de rougeole a été recensé. Depuis 2017, il y a eu plus de 9 300 cas au Venezuela et 10 000 cas au Brésil, principalement dans les zones frontalières. Depuis 2016, il y a eu plus de 2 500 cas présumés de diphtérie, alors qu'il n'y en avait aucun au cours de la décennie précédente. Le nombre de cas de paludisme a augmenté ces dernières années, passant de moins de 36 000 cas en 2009 à plus de 414 000 en 2017. Il s'agit du taux d'augmentation le plus élevé au monde. Le nombre de cas de tuberculose est passé de 6 000 en 2014 à 13 000 en 2017, soit le taux de prévalence de la tuberculose le plus élevé en 40 ans. En 2018, près de neuf Vénézuéliens sur 10 vivant avec le VIH ne recevaient pas de traitement antirétroviral.

Bien que les autorités vénézuéliennes aient cessé de publier des statistiques sur la nutrition en 2007, les données disponibles indiquent que la faim, la malnutrition et les graves pénuries alimentaires sont courantes. De 2015 à 2017, près de 12 % des Vénézuéliens, soit 3,7 millions de personnes, étaient sous-alimentés. Des enquêtes nationales montrent que 80 % des ménages

vénézuéliens sont en situation d'insécurité alimentaire et que, dans certains endroits, la malnutrition aiguë chez les enfants dépasse les seuils critiques. Dans l'ensemble du pays, les hôpitaux font état d'une augmentation du nombre d'admissions d'enfants et de la mortalité infantile pour cause de malnutrition aiguë.

Les autorités vénézuéliennes ne publient plus non plus de données officielles sur la situation sanitaire. Elles ont usé de menaces et de représailles contre les professionnels de la santé qui recueillent les données, signalent les décès ou dénoncent les pénuries de médicaments. Des données objectives et vérifiables sont essentielles pour évaluer la situation, suivre les tendances et fournir une aide humanitaire efficace. Si la communauté internationale a commencé à aider davantage le pays, l'aide octroyée a été jusqu'à présent insuffisante, et des obstacles ont entravé sa mise en œuvre. Bien que les autorités vénézuéliennes aient le droit de refuser l'assistance offerte, elles ont la responsabilité de répondre pleinement aux besoins humanitaires urgents du pays.

Nous recommandons au Secrétaire général de déclarer que le Venezuela connaît une situation d'urgence humanitaire complexe, et de reconnaître la gravité de la situation, afin de protéger les droits à la santé et à l'alimentation des Vénézuéliens. Il faut accorder une priorité absolue à la crise, qui exige la mobilisation générale de secours humanitaires à l'échelle du système des Nations Unies. Le Secrétaire général doit demander aux autorités vénézuéliennes d'accorder aux organismes des Nations Unies un plein accès aux données relatives à la santé, à la nutrition et à la sécurité alimentaire, et de les autoriser à mener une évaluation globale des besoins humanitaires dans l'ensemble du pays. Nous aimerions obtenir une réponse crédible, neutre, objective et impartiale, comme ce serait le cas sous les auspices de l'ONU.

En outre, le Conseil de sécurité doit se réunir régulièrement pour examiner la crise humanitaire au Venezuela, ainsi que son impact régional, car plus de 3,4 millions de Vénézuéliens ont quitté le pays ces dernières années. Nous demandons à la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme de rendre compte des violations des droits à la santé et à l'alimentation dans son prochain rapport sur la situation au Venezuela. Enfin, nous demandons au Conseil des droits de l'homme de continuer à surveiller la situation humanitaire au Venezuela, et d'adopter un projet de résolution afin de créer une commission internationale

d'enquête chargée d'enquêter sur les violations des droits à la santé et à l'alimentation.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Page pour son exposé.

Je serais reconnaissant aux personnes ayant fait un exposé de bien vouloir rester pour qu'elles puissent répondre aux éventuelles questions des membres du Conseil.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Je souhaite la bienvenue au Vice-Président des États-Unis d'Amérique, et je lui donne la parole.

**M. Pence** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je suis présent aujourd'hui au nom du Président des États-Unis d'Amérique pour débattre de la crise qui perdure au Venezuela, et pour demander au Conseil de défendre la démocratie et l'état de droit dans ce pays qui a tant souffert. L'Article 24 de la Charte des Nations Unies confère au Conseil de sécurité la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Comme l'a dit un autre Président américain il y a de nombreuses années, l'ONU est conçue de sorte à rendre possible la liberté et l'indépendance durables de tous ses Membres. C'est pourquoi cette institution existe.

Pendant six longues années, le peuple vénézuélien a souffert d'une lourde oppression. Les politiques socialistes du régime de Maduro ont pratiquement réduit de moitié la croissance économique du pays. Dans ce qui était autrefois l'un des pays les plus riches de notre hémisphère, neuf personnes sur 10 vivent maintenant dans la pauvreté. En moyenne, les Vénézuéliens ont perdu plus de 10 kilogrammes à cause des privations et de la malnutrition. Des milliers d'enfants vénézuéliens meurent de faim et, en ce moment même, des nourrissons meurent dans les hôpitaux du pays car ils ne reçoivent pas de soins médicaux de base. Au milieu de ces privations et de ces souffrances, le régime de Maduro a usé de la violence et de l'intimidation contre toute personne s'opposant à ses mesures. Ces trois derniers mois, le régime a emprisonné au moins 1 255 personnes au mépris de la légalité, et tué au moins 40 manifestants. Voilà le régime auquel nous avons affaire. Cependant, le régime de Maduro ne constitue pas seulement une menace pour le peuple vénézuélien, mais aussi pour la paix et la sécurité de l'ensemble de la région.

Le désespoir grandissant au Venezuela a entraîné un exode massif, comme nous n'en avons jamais connu aux Amériques. Plus de 3 millions de Vénézuéliens ont déjà abandonné leur cher pays, et, si la situation ne s'améliore pas, l'on estime que 2 millions de personnes devraient faire de même avant la fin de l'année. En visitant la région, ma femme et moi avons été les témoins directs des conséquences de ces privations. Dans une église de Manaus, au Brésil, nous avons parlé à des familles qui avaient fui les privations au Venezuela. Je n'oublierai jamais quand un père m'a regardé, avec ses deux jeunes garçons debout à ses côtés, et m'a dit combien il était difficile pour un père de rentrer à la maison à la fin de la journée et de dire « Nous ne mangerons pas aujourd'hui ». Lorsqu'il a dit cela, ses deux petits garçons ont levé les yeux et hoché la tête, se souvenant de cette époque. Ensuite, il y a eu, à l'occasion d'une autre mission, ce jour à Carthagène, en Colombie, où les Vénézuéliens ont fui le dénuement dans leur pays et où une grand-mère m'a raconté comment la situation s'était à ce point aggravée dans leur petite ville rurale que ses petits-enfants devaient se lever à 4 heures du matin afin d'obtenir un seul ticket pour pouvoir acheter un quignon de pain à 16 heures. Leurs enfants étaient affamés; alors elle a regroupé ses petits-enfants et a fui le pays.

Ce sont là les histoires de privations que le monde mérite d'entendre. La vérité, c'est que celles et ceux qui restent au pays sont exposés à la criminalité, à la violence et à l'anarchie. Au Venezuela, les voleurs ne volent pas les banques; ils volent les restaurants pour de la nourriture. Les bandes violentes et autres « colectivos », comme ils se font appeler, ont transformé les rues en zones de guerre. Le Venezuela a maintenant le taux d'assassinats le plus élevé au monde, avec plus de 70 personnes assassinées chaque jour. Le Venezuela est un État failli et, comme l'histoire le montre, les États faillis n'ont pas de frontières. Les trafiquants de drogue, les bandes criminelles et même les terroristes comme le Hezbollah exploitent le chaos qui règne au Venezuela pour s'implanter dans la région et y exporter la criminalité et la violence. Si nous laissons la crise se poursuivre, le chaos et la souffrance ne feront que s'étendre.

La lutte au Venezuela est une lutte entre dictature et démocratie. Nicolás Maduro est un dictateur sans prétention légitime au pouvoir. Et Nicolás Maduro doit partir. Mais malgré toutes les souffrances, le peuple vénézuélien dans tout le Venezuela – dans les villes, grandes et petites – se soulève. Il se soulève

contre l'oppression et la privation dont il est victime. Aujourd'hui, ces Vénézuéliens courageux vont à nouveau descendre dans la rue. Comme l'a dit le Président Trump il y a peu, la lutte pour la liberté au Venezuela ne fait que commencer.

Il y a à peine trois mois, après que Nicolás Maduro eut prêté serment pour un second mandat, volé au terme d'un simulacre d'élection, l'Assemblée nationale, le seul organe dûment élu au Venezuela, a exercé son pouvoir en vertu de la Constitution et a reconnu un nouveau dirigeant, le Président par intérim Juan Guaidó. Partout dans les Amériques, des nations proclament haut et fort leur appui au Président Guaidó. Le mois dernier, la Banque interaméricaine de développement a demandé à voir le représentant du Président Guaidó. Cette semaine, le Groupe des Sept a publié une déclaration affirmant que l'élection présidentielle de mai 2018 était dépourvue de légitimité et appelant le régime de Maduro à, je cite, « restaurer l'autorité de l'Assemblée nationale ». Et pas plus tard qu'hier, l'Organisation des États américains, la plus ancienne organisation régionale du monde, a voté en faveur du peuple vénézuélien et a reconnu le représentant du Gouvernement Guaidó comme le seul véritable représentant du Venezuela.

Sous la direction du Président Trump, les États-Unis ont été fiers d'être la première nation à reconnaître le Président par intérim Juan Guaidó en tant que Président légitime du Venezuela. Aujourd'hui, 54 nations nous ont rejoints. Les Amériques ont parlé d'une voix claire. Partout dans le monde, les nations se sont prononcées. Il est temps que l'Organisation des Nations Unies fasse de même.

En février, les États-Unis ont présenté un projet de résolution au Conseil de sécurité qui demandait le rétablissement de la démocratie au Venezuela et appelait le régime Maduro à autoriser toute aide humanitaire dans le pays. Le projet de résolution n'a pas été adopté (voir S/PV.8476). Deux pays qui continuent d'appuyer ce régime odieux ont recouru à leur droit de veto pour empêcher le Conseil d'agir. Et tandis que la Russie et la Chine continuent d'entraver l'action du Conseil de sécurité, des États voyous, comme l'Iran et Cuba, font tout leur possible pour maintenir le régime Maduro en vie.

Depuis des décennies, Cuba s'efforce de créer des États-clients dans l'ensemble de notre région. Tandis que les pays normaux exportent des marchandises, Cuba exporte la tyrannie et la manière forte. Aujourd'hui encore, l'armée et les services de renseignement

cubains forment, appuient et équipent la police secrète vénézuélienne alors qu'ils font taire les opposants et emprisonnent et torturent les membres de l'opposition.

La semaine dernière, les États-Unis ont pris des mesures pour sanctionner les navires transportant du pétrole vénézuélien vers Cuba. Et bientôt, à la demande du Président Trump, les États-Unis annonceront des mesures supplémentaires pour tenir Cuba responsable de son influence néfaste au Venezuela. Cette semaine, en plus de l'action de Cuba, Caracas a reçu une délégation iranienne afin d'ouvrir une ligne aérienne directe entre les deux capitales de ces États voyous. La compagnie aérienne qui assurera la liaison figure sur une liste noire et est utilisée par le Corps des gardiens de la révolution islamique de l'Iran pour exporter le terrorisme. Le Président Trump a officiellement désignée lundi le Corps des gardiens de la révolution islamique organisation terroriste étrangère. Ce sont ces nations que Nicolás Maduro garde à ses côtés, et elles continuent de l'appuyer tandis qu'il fait souffrir le peuple vénézuélien. Il y a deux mois à peine, le dictateur de Caracas a même dansé pendant que ses compatriotes se faisaient tirer dessus et qu'étaient incendiés des camions remplis de vivres et de médicaments qui font si cruellement défaut.

Contrairement aux pays qui subventionnent le dictateur à Caracas, sous la direction du Président Donald Trump, les États-Unis se tiennent aux côtés du peuple vénézuélien. Et nous sommes déterminés à aider les familles et les communautés qui ont été dévastées par le régime Maduro. À ce jour, les États-Unis ont pris des sanctions contre plus de 150 fonctionnaires et organisations fidèles au dictateur. Nous sanctionnons les entreprises publiques afin d'empêcher le régime de Madura de voler au peuple ce qui lui appartient de droit, et comme l'a dit le Président Trump, nous pouvons être beaucoup plus durs.

En outre, les États-Unis ont placé plus de 500 tonnes de vivres et de fournitures humanitaires à la frontière vénézuélienne, prêtes à être distribuées immédiatement. Nous avons fourni une aide de 200 millions de dollars pour les Vénézuéliens déplacés et les communautés d'accueil qui leur viennent en aide. Et aujourd'hui, à l'initiative du Président Trump, les États-Unis annoncent une aide humanitaire supplémentaire de 60 millions de dollars pour répondre à cette crise. Les États-Unis d'Amérique continueront d'exercer toutes les pressions diplomatiques et économiques pour obtenir une

transition pacifique vers la démocratie au Venezuela, mais toutes les options sont sur la table.

Jusqu'à présent, alors que d'autres organismes internationaux ont agi, l'ONU et le Conseil de sécurité ont refusé de faire de même. Mais maintenant que les nations des Amériques ont parlé, le moment est venu pour l'ONU de reconnaître le Président par intérim Juan Guaidó en tant que Président légitime du Venezuela et de permettre à son représentant de siéger ici même. Le Conseil doit révoquer les pouvoirs du représentant du Venezuela auprès de l'Organisation des Nations Unies, reconnaître le Président par intérim Juan Guaidó et autoriser sans plus tarder le représentant du Gouvernement vénézuélien libre à siéger dans cette instance.

Avec tout le respect que je lui dois, l'Ambassadeur Moncada ne devrait pas être présent à cette séance. Il doit retourner au Venezuela et dire à Nicolás Maduro que sa période au pouvoir est révolue. Il est temps pour lui de partir.

Les hommes, les femmes et les enfants du Venezuela souffrent. Leur économie a été détruite. Leur démocratie a été détruite. Le peuple vénézuélien en paie le prix, et bientôt, la région et le monde en paieront le prix si nous n'agissons pas. Personne ne peut rester spectateur de cette histoire. Dans l'intérêt de la paix et de la sécurité de notre hémisphère, le monde et l'ONU doivent se tenir aux côtés du peuple vénézuélien.

À cette fin, les États-Unis sont en train de préparer un projet de résolution reconnaissant la légitimité du Gouvernement du Président par intérim, Juan Guaidó, et nous exhortons aujourd'hui tous les membres du Conseil de sécurité et tous les États Membres de l'ONU à l'appuyer et à se tenir aux côtés du peuple vénézuélien qui se bat pour rétablir les libertés, la démocratie et la *libertad* dans son pays. Et c'est exactement ce qu'il fait. Il s'élève contre l'intimidation et la violence. Aujourd'hui encore, le peuple vénézuélien est descendu dans la rue pour manifester en faveur de la liberté. En dépit de toutes ses difficultés, il continue de manifester. En dépit de toute cette oppression, il continue de manifester. En dépit de l'opposition qu'il rencontre, il continue de manifester avec courage et détermination, car il marche vers sa liberté. Pour reprendre les paroles de Simón Bolívar, un peuple épris de liberté finit toujours par être libre.

Mais le temps est aujourd'hui venu pour l'ONU d'agir et pour le monde de se tenir aux côtés du peuple

vénézuélien qui marche vers sa liberté. L'histoire nous a montré ce qui se passe lorsque les nations civilisées laissent l'oppression gagner du terrain sans s'y opposer. Lorsqu'une dictature sans merci est apparue en Europe, le monde n'a pas réagi et des millions de vies ont été perdues durant la Seconde Guerre mondiale. Cette institution même est née des cendres de cette guerre afin que les nations du monde entier puissent se rassembler et lutter d'une seule voix contre la dictature. Les États-Unis appellent donc l'ONU à se montrer à la hauteur de cet objectif, à rejeter l'autorité en échec de Nicolás Maduro et à se joindre à nous, aux nations du monde entier et de cet hémisphère pour aider le peuple vénézuélien à forger un avenir meilleur.

Comme l'a dit le Président Trump, « Si la majorité des justes ne s'oppose pas aux quelques malveillants, le mal l'emportera ». Lorsque les personnes et les nations décentes deviennent spectatrices de l'histoire, les forces de la destruction ne font que gagner en pouvoir et en force. C'est pourquoi nous devons aujourd'hui nous engager de nouveau à accomplir la mission pour laquelle cet organe a été créé – maintenir la paix et la sécurité internationales. Nous sommes certains que si nous le faisons, si nous n'épargnons aucun effort en vue de réaliser la paix, le dieu de la paix nous guidera et nous bénira, aujourd'hui, demain et pour toujours.

Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir accordé l'honneur de prendre la parole au Conseil aujourd'hui. Que Dieu bénisse le peuple vénézuélien. Que Dieu nous bénisse tous.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant tourner le sablier une fois de plus.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Vous pouvez tourner votre merveilleux sablier autant de fois que vous le souhaitez, Monsieur le Président, mais je prendrai le temps qu'il me faut.

Nous sommes à la fois surpris et peu surpris que le Conseil de sécurité ait convoqué une séance extraordinaire aujourd'hui, de surcroît avec la participation du Vice-Président des États-Unis, que vous, Monsieur le Président, êtes évidemment toujours heureux de voir dans cette salle. Il est cependant regrettable qu'il n'ait pas souhaité écouter les points de vue des autres membres du Conseil à propos de la situation au Venezuela. Nous assistons aujourd'hui à un nouvel épisode d'une tragédie en plusieurs actes visant à provoquer un changement de régime au Venezuela. La situation au Venezuela ne pose pas une menace à la paix

et à la sécurité internationales. Or les acteurs extérieurs impliqués posent, eux, une menace directe à la paix et à la sécurité au Venezuela, comme nous venons de l'entendre aujourd'hui.

Nous venons d'entendre une effroyable description de la souffrance du peuple vénézuélien sous le joug d'un dictateur illégitime, souffrance qui ne peut être apaisée que si la communauté internationale intervient fermement, sous la direction des États-Unis, cela va sans dire. J'aimerais savoir d'où proviennent tous les chiffres et les témoignages que nous avons entendus aujourd'hui. À quand remonte la dernière fois où ceux qui ont pris la parole aujourd'hui étaient au Venezuela? Il s'avère que la situation doit être examinée à distance, en partant de l'hypothèse que le soi-disant Président Guaidó est la seule autorité et la seule source d'information légitime en ce qui concerne la situation dans le pays. Au passage, je voudrais dire à M<sup>me</sup> Page, qui nous a donné une description inquiétante de la situation sanitaire au Venezuela, en particulier de l'épidémie de rougeole dans le pays, que, malheureusement, il arrive que des épidémies surviennent. M<sup>me</sup> Page est-elle au courant que les autorités new-yorkaises ont déclaré une situation d'urgence en raison d'une épidémie de rougeole qui s'est déclarée à New York à quelques centaines de mètres du Siège de l'ONU, dans le quartier de Brooklyn?

Nous avons déjà vu ce scénario dans d'autres régions du monde. Nous avons entendu de prétendus témoins installés en Occident dépeindre, par des récits à glacer le sang, la souffrance des peuples iraquien, libyen et syrien, après quoi c'est précisément à la suite d'interventions occidentales dans ces pays que la souffrance de ces peuples a réellement commencé, et se poursuit à ce jour. Le Conseil veut-il voir un scénario similaire au Venezuela?

À l'image des autorités légitimes à Caracas, nous ne nions pas le fait que la situation humanitaire au Venezuela est loin d'être idéale. Nous sommes prêts à collaborer avec elles pour améliorer la situation, sur la base de la résolution 46/182 de l'Assemblée générale, qui requiert notamment que l'aide humanitaire soit demandée par le gouvernement légitime du pays concerné. Le Secrétariat doit fournir l'aide nécessaire à cet égard, mais l'exposé présenté au nom du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) nous a laissé une impression mitigée. D'un côté, il souligne la nécessité de séparer le politique de l'humanitaire pour apporter une aide au Venezuela. Inutile de dire que nous sommes tout à fait pour la fourniture d'une

aide humanitaire neutre et impartiale. D'un autre côté, nous sommes déçus que les données présentées aient été collectées et publiées sans l'accord du Gouvernement vénézuélien légitime. Il semble que nous soyons en train de revenir à des temps peu glorieux où l'OCHA était utilisé pour diffuser des informations non vérifiées. Nous espérons que ce n'est pas ce qui est en train de se produire. De surcroît, l'évaluation des besoins est un élément indissociable du processus d'élaboration d'un plan d'aide humanitaire, qui ne peut quant à lui être mis en place qu'avec l'accord des autorités légitimes. Tout manquement à ce principe porte atteinte à un aspect clef de la résolution 46/182.

Nous rejetons catégoriquement les méthodes des États-Unis vis-à-vis du Venezuela. D'une main, en imposant continuellement de nouvelles sanctions et restrictions qui empêchent le pays de se développer normalement, les États-Unis maintiennent le Venezuela dans un état d'asphyxie, alors que l'aide internationale fournie aux États qui en ont besoin devrait avoir pour but de créer les conditions permettant à l'État de prendre soin de ses citoyens. Et de l'autre main, ils vident les poches du Venezuela en confisquant les avoirs vénézuéliens détenus dans des banques occidentales. Ne serait-ce que depuis le début de l'année, les États-Unis ont pris plus de 30 milliards de dollars au Venezuela, prétendant aujourd'hui que seul le Président Guaidó autoproclamé a le droit d'utiliser cet argent. Le préjudice total infligé à l'économie vénézuélienne par les actions des États-Unis depuis 2013 se chiffre en centaines de milliards de dollars. Et malgré cela, ils continuent de réclamer plus fort que quiconque une aide en faveur du peuple vénézuélien.

Soit dit en passant, je voudrais rappeler au Conseil que les États-Unis ont connu eux aussi des problèmes d'aide humanitaire ces derniers temps. Ils n'ont toujours pas surmonté les ravages de l'ouragan Maria, qui a dévasté Porto Rico, entre autres, à l'automne 2017. À l'époque, il y a eu d'effroyables problèmes de pénurie d'eau, d'alimentation, d'électricité et d'assistance médicale. Quelque 225 000 familles se sont retrouvées sans logement. Une récolte entière de cultures vitales à l'île a été perdue. Selon diverses estimations faites à l'époque, les dommages totaux se situaient entre 45 et 90 milliards de dollars. Washington a rejeté toute offre d'aide internationale. En septembre 2017, le Président Maduro a déclaré que le Venezuela était prêt à lancer immédiatement un programme de soutien et de solidarité avec Porto Rico. Cuba a également offert d'aider Porto Rico à faire face aux conséquences de

l'ouragan, mais Washington s'y est également opposé. Le Venezuela a fini par fournir une assistance à Porto Rico par l'intermédiaire de CITGO, la filiale de Petróleos de Venezuela, S.À aux États-Unis, tandis que le Gouvernement cubain a respecté le refus des États-Unis et n'a pas insisté ni utilisé la question à des fins de propagande, même si cette décision était très impopulaire aux États-Unis.

Caracas ne rejette pas l'aide humanitaire qui est fournie conformément aux principes approuvés par l'ONU. La Russie et nombre d'autres pays ont fourni une aide par le biais de l'Organisation mondiale de la Santé. Ce qui empêche le Venezuela de mettre fin à la crise qui frappe le pays, ce sont les sanctions et l'ingérence étrangère dans ses affaires intérieures. En ce qui concerne les différends politiques internes, nous sommes convaincus qu'ils ne peuvent être surmontés que par un dialogue direct au Venezuela.

Les États-Unis n'ont cessé de déstabiliser la situation au Venezuela en provoquant une crise artificielle dans le pays afin de renverser son dirigeant légitimement élu et le remplacer par leur protégé. Les exemples d'ingérence flagrante des États-Unis dans les affaires intérieures des pays d'Amérique latine et de renversement par la force militaire de dirigeants qui n'avaient pas l'heur de leur plaire sont légion. Je voudrais à nouveau m'adresser aux voisins du Venezuela : n'ont-ils rien appris de l'histoire? Ne comprennent-ils pas que le Venezuela n'est qu'une simple monnaie d'échange dans la lutte géopolitique et géostratégique pour l'influence dans la région et dans le monde, dans l'esprit d'une doctrine Monroe revitalisée? D'ailleurs, l'attitude des pays d'Amérique latine à l'égard de ce qui se passe au Venezuela n'est pas aussi claire ni unanime que l'a dit aujourd'hui le Vice-Président Pence. Nous en avons eu la preuve lors de séances précédentes du Conseil.

Il est très étrange de devoir dire une fois de plus ce qui devrait être une vérité évidente, à savoir que la solution à la crise provoquée au Venezuela ne peut être trouvée que par un dialogue interne entre Vénézuéliens. Toutefois, le président autoproclamé ne semble pas y être prêt, parce qu'il n'a pas reçu d'instructions en ce sens, mais il n'y a pas d'autre voie. Dans ce contexte, nous nous félicitons des initiatives internationales proposées par la région d'Amérique latine, qui visent à favoriser l'établissement d'un dialogue entre le Gouvernement légitime et les dirigeants de l'opposition. Notre expérience nous dit que la plus prometteuse à cet égard est celle du Mexique et de l'Uruguay concernant le

mécanisme de Montevideo. Cette proposition prévoit un dialogue global et inclusif et a beaucoup plus de chances d'aboutir que les initiatives qui exigent le respect de certaines conditions préalables avant qu'un dialogue ne puisse être lancé.

La possibilité de se joindre aux bons offices ou aux efforts de médiation doit être ouverte à tous ceux et à toutes celles qui souhaitent contribuer de façon constructive à l'établissement d'un dialogue inclusif au Venezuela. Malheureusement, ce qui se passe aujourd'hui au Conseil de sécurité n'est qu'un nouvel épisode d'une attaque frontale contre le Gouvernement officiel de Caracas et les Vénézuéliens ordinaires. Je me permets de rappeler que, parallèlement aux tentatives d'imposer l'aide humanitaire, les soi-disant bienfaiteurs cherchent à contester les pouvoirs des délégations officielles du Venezuela dans les instances internationales. C'est ce que nous a dit aujourd'hui le Vice-Président Pence. Je ne ferai pas de commentaires sur le ton de sa déclaration, mais je tiens à dire que le Représentant permanent du Venezuela, qui est présent dans cette salle, a été nommé par le Gouvernement légitime de son pays et que sa nomination a été confirmée par l'Assemblée générale des Nations Unies. Qui plus est, ces mêmes « amis » du Venezuela remplacent les ambassadeurs officiels du Venezuela et se rendent complices de la saisie des biens diplomatiques, violant de manière flagrante les principes fondateurs de la Charte des Nations Unies et les normes les plus importantes du droit international. Il se peut que l'ordre international fondé sur des règles, si activement promu par nos collègues occidentaux, prévoie de telles violations sans foi ni loi, mais ce n'est pas le cas du droit international, bien au contraire.

Nous demandons aux États-Unis de reconnaître enfin que le peuple vénézuélien et les autres peuples ont le droit de décider de leur propre avenir. Si les États-Unis veulent rendre à l'Amérique sa grandeur, ce que nous souhaitons tous sincèrement, alors ils doivent cesser de s'ingérer dans les affaires intérieures des autres États. Ils n'en seront que respectés pour cela. Après tout, les États-Unis n'aiment pas que d'autres s'immiscent dans leurs affaires. Personne n'aime cela.

**M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) :** Nous sommes reconnaissants aux orateurs invités à la séance d'information d'aujourd'hui pour les informations précieuses qu'ils nous ont fournies et qui nous permettent de tirer à nouveau la sonnette d'alarme face à la grave crise humanitaire, à l'effondrement économique et à la désintégration des services publics

que connaît actuellement la République bolivarienne du Venezuela, une situation sans précédent dans l'histoire latino-américaine. À cet égard, je tiens à souligner que l'Argentine, le Brésil, le Canada, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, le Guatemala, le Honduras, le Panama et le Paraguay, pays membres du Groupe de Lima, s'associent à cette déclaration.

Pour comprendre la situation dans le pays, il suffit de citer quelques chiffres sur l'économie vénézuélienne. Par exemple, selon les estimations du Fonds monétaire international, il y a eu une inflation de 1,5 million de pour cent rien qu'en 2018 et une baisse de 44 % du produit intérieur brut depuis 2013. Selon l'Enquête nationale sur les conditions de vie de 2018, qui est un projet conjoint de trois universités vénézuéliennes – Central, Católica Andrés Bello et Simón Bolívar – le Venezuela, qui avait autrefois l'un des revenus les plus élevés de la région, est aujourd'hui un pays dont 94 % des citoyens vivent dans la pauvreté et 60 % dans l'extrême pauvreté, et 80 % sont exposés à l'insécurité alimentaire, car leurs revenus ne sont pas suffisants pour acheter de la nourriture.

C'est pourquoi, alors que le régime illégitime de Nicolás Maduro cache ces chiffres qui montrent que l'économie vénézuélienne est en chute libre, et se vante que le pays n'a pas besoin d'aide humanitaire, les hôpitaux s'effondrent sans vaccins ni médicaments, des maladies éradiquées refont surface, le chômage augmente à un rythme vertigineux, les villes deviennent plus violentes, les services d'approvisionnement en électricité et en eau s'écroulent et l'exode des talents offre un avenir plus sombre et plus préoccupant que jamais. Tout cela est à mettre au compte d'un régime qui a été déclaré illégitime par une résolution du Conseil permanent de l'Organisation des États américains, un régime autoritaire qui réduit au silence les médias, réprime et emprisonne l'opposition et abuse de son pouvoir total.

Dans ce contexte, le nombre de personnes ayant émigré récemment s'élève à plus de 3,5 millions, avec 5 000 nouveaux départs chaque jour, ce qui représente un énorme défi pour les pays d'accueil et leurs services de santé, d'éducation, de logement, d'emploi et d'intégration. Il convient de noter que les pays de la région ont alloué des ressources nationales importantes et imprévues pour fournir ces services sociaux aux centaines de milliers de Vénézuéliens qu'ils ont accueillis, ce qui dans certains cas dépasse leurs capacités.

Comment en sommes-nous arrivés là? La réponse est claire. Cette crise sans précédent est due au caractère

illégitime et oppressif d'un régime qui a ajouté à l'effondrement de l'ordre constitutionnel et de l'état de droit son incompetence dans la gestion économique, la corruption et le détournement illicite des ressources, faisant d'un pays riche et prospère comme le Venezuela un pays où la pauvreté, l'insécurité et le désespoir sont désormais généralisés.

Il est urgent aujourd'hui de remédier à la crise humanitaire qui frappe des millions de Vénézuéliens, et dont la maîtrise et le règlement ne sauraient manifestement être confiés à un régime illégitime qui utilise l'aide uniquement à des fins politiques et de propagande. Dans l'immédiat, il faut de toute urgence acheminer l'aide humanitaire par l'entremise du système des Nations Unies et du Comité international de la Croix-Rouge, éventuellement avec l'appui et la participation des organisations non gouvernementales locales et internationales présentes sur le terrain. Cela permettra de garantir que cette aide est fournie de manière impartiale et indépendante à ceux qui en ont le plus besoin.

Toutefois, cette réponse urgente et nécessaire ne doit pas nous faire oublier qu'elle n'est qu'un palliatif à la véritable solution du problème vénézuélien, dont l'impact sur la région menace la paix et la sécurité. Cette solution passe par le rétablissement de la démocratie et de l'état de droit en République bolivarienne du Venezuela, sous la direction des Vénézuéliens eux-mêmes, de manière pacifique, dans le respect de la Constitution et du droit international, grâce à des moyens politiques et diplomatiques et sans recourir à la force. Nous réaffirmons donc que nous reconnaissons et soutenons l'Assemblée nationale, le Président par intérim du Venezuela, Juan Guaidó, et ses représentants dûment mandatés.

Nous demandons par conséquent à la communauté internationale et aux membres du Conseil d'appuyer les pays du Groupe de Lima dans leurs efforts pour aider à rétablir l'ordre constitutionnel en République bolivarienne du Venezuela afin de s'attaquer à la cause à l'origine de la grave situation humanitaire qui nous réunit ici aujourd'hui.

**M. Singer Weisinger** (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance.

Étant donné les événements récents, il est important que le Conseil se saisisse une nouvelle fois de la situation au Venezuela. Nous sommes tout

particulièrement préoccupés par la nouvelle détérioration de la situation dans le pays, que nous déplorons et qui a exacerbé un peu plus la crise humanitaire qui frappe des millions de Vénézuéliens et continue de pousser nombre d'entre eux à quitter leur patrie en quête de conditions de vie meilleures.

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 11,7% de la population du Venezuela est sous-alimentée. La proportion de personnes vivant dans la pauvreté a également augmenté de façon spectaculaire ces dernières années. Chaque jour, des millions de Vénézuéliens sont confrontés à des difficultés sans précédent pour se nourrir et avoir accès aux services de base tels que les soins de santé, les médicaments, les vaccins, l'eau, l'électricité et l'éducation. Des maladies comme la tuberculose, la diphtérie, la rougeole et le paludisme ont fait leur réapparition partout dans le pays.

Ces dernières semaines, la situation s'est encore compliquée en raison des coupures d'électricité de plusieurs jours qui ont frappé la majeure partie du pays, avec des conséquences ont été désastreuses.

Nous avons assisté à des scènes tragiques dans les hôpitaux, où le manque d'électricité oblige le personnel médical à souvent travailler sans les conditions minimales d'hygiène et le matériel nécessaires. Le manque d'eau est une autre conséquence dramatique de ces pannes.

De même, dans de nombreux lieux, les classes et les activités économiques ont été temporairement suspendues, ce qui a un impact sur la productivité du pays et accentue la détérioration économique. Dans un tel contexte, on ne prévoit aucune amélioration sensible de la situation à court terme.

L'aide humanitaire ne peut suffire à régler la crise au Venezuela. Il est urgent de trouver les conditions pour mener une négociation pragmatique qui conduira à une solution à la crise, grâce à un processus électoral équitable, libre et pluraliste, avec des garanties pour tous les groupes et acteurs politiques, et l'accompagnement de la communauté internationale, le tout dans un climat de respect des droits de l'homme. Nous insistons également sur le fait que cette solution doit être dirigée par les Vénézuéliens eux-mêmes et être mise en œuvre de manière pacifique.

Je réaffirme une nouvelle fois notre ferme volonté de collaborer avec la communauté internationale pour aider le Venezuela à trouver des réponses à cette

crise – des réponses démocratiques et conformes au droit, tant interne qu'international, et qui, surtout, ouvrent la porte à la reconstruction de la société vénézuélienne, dans un esprit de cohésion et avec une vision pour l'avenir.

Conscients du rôle central des États dans l'action humanitaire et afin de parvenir à une augmentation substantielle de l'aide humanitaire destinée au pays, nous lançons un appel urgent aux autorités vénézuéliennes pour qu'elles reconnaissent la gravité de la situation dans laquelle se trouve le pays. Dans cet esprit, nous les encourageons à mettre en place des centres de coordination et d'action humanitaire avec les acteurs sur le terrain afin, en s'appuyant sur les principes humanitaires d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance, d'atteindre les populations les plus nécessiteuses et vulnérables.

Nous saluons le travail accompli par l'équipe de coordination de la coopération et de l'assistance afin d'évaluer les besoins existants et nous exhortons tous les acteurs, y compris les autorités gouvernementales, à continuer d'œuvrer en faveur d'une action humanitaire axée sur la population. Toutes les actions doivent répondre aux besoins prioritaires des Vénézuéliens, en se fondant sur une approche qui permette de remettre le pays sur la voie du développement durable ainsi que le retour des 3,7 millions de Vénézuéliens qui ont été contraints de quitter leur patrie.

Nous considérons le récent accord conclu par la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en vue d'étendre ses activités humanitaires dans le pays comme une mesure encourageante, bien que les 650 000 personnes qui devraient bénéficier de cette aide ne représentent qu'une petite fraction du nombre total des personnes ayant besoin d'une attention immédiate. Nous sommes convaincus que ce n'est là qu'un premier pas qui ouvrira la voie à d'autres initiatives et mesures qui auront un effet positif sur la vie des Vénézuéliens. Nous tenons également à souligner la nécessité d'assouplir les mécanismes permettant au personnel autorisé d'entrer dans le pays, et le fait que ces personnes doivent avoir un accès sans entrave aux zones les plus vulnérables. Nous sommes favorables à l'expansion de la présence des Nations Unies sur le terrain et appelons la communauté internationale à mettre à disposition les ressources financières nécessaires pour l'aide humanitaire dont le Venezuela a tant besoin.

Pour terminer, nous exhortons les membres du Conseil à continuer de s'employer à améliorer la situation humanitaire au Venezuela, à promouvoir les principes consacrés par la Charte et le droit international humanitaire et à renforcer le rôle de l'ONU dans le processus de négociation d'une solution à cette crise extrêmement grave.

**M. Ma Zhaoxu** (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine suit de près l'évolution de la situation au Venezuela. Elle appuie les efforts que déploie le Gouvernement vénézuélien pour défendre sa souveraineté nationale, son indépendance et sa stabilité, et estime que les affaires du Venezuela devraient être gérées de manière indépendante par le peuple vénézuélien lui-même. La Chine appelle le Gouvernement vénézuélien et les partis d'opposition à rechercher une solution politique par le dialogue et la concertation, dans le respect du cadre constitutionnel et juridique.

La position de la Chine sur l'intervention du Conseil de sécurité relativement à la question vénézuélienne a été cohérente et claire. Notre point de départ est, comme toujours, de défendre l'esprit incarné par la Charte des Nations Unies et les normes fondamentales régissant les relations internationales, de promouvoir un règlement pacifique de la question vénézuélienne et de maintenir une paix et un développement durables en Amérique latine.

La Chine s'oppose à toute ingérence de forces extérieures dans les affaires intérieures du Venezuela; à une intervention militaire; et à l'exploitation de la question dite humanitaire à des fins politiques. L'histoire a montré à maintes reprises que les sanctions unilatérales ne font que compliquer davantage les situations et affecter la vie quotidienne des gens. Elles n'aident pas à résoudre les problèmes ou à ramener la paix dans un pays.

D'un côté, nous entendons de belles paroles sur le souci du bien-être des Vénézuéliens et, de l'autre, nous voyons des sanctions de plus en plus sévères pour le pays. Ces deux choses ne sont pas cohérentes et le motif sous-jacent est douteux.

Pour aider le peuple vénézuélien à surmonter ses difficultés temporaires, la Chine a décidé d'apporter une aide d'urgence sous forme de biens civils au Venezuela; les fournitures nécessaires sont en route pour le Venezuela. Le 29 mars, le premier lot de médicaments et de fournitures médicales a été livré au Gouvernement vénézuélien. L'aide de la Chine au Venezuela est

conforme à ses principes de longue date en matière d'aide étrangère. Elle vise à aider le peuple vénézuélien à surmonter les effets négatifs de l'ingérence extérieure et des sanctions, sans conditions politiques. La Chine poursuivra sa coopération avec le Venezuela, fondée sur les principes du respect réciproque, de l'égalité, des avantages mutuels et du développement commun, pour le plus grand bien-être des deux peuples.

La paix et la stabilité au Venezuela sont dans l'intérêt fondamental du pays et de son peuple et servent également les intérêts communs de toutes les parties. Nous espérons que la communauté internationale prendra des mesures véritablement propices à la stabilité et au développement économique du Venezuela ainsi qu'à l'amélioration des moyens de subsistance de sa population, qu'elle fournira une assistance constructive au pays dans le respect de la souveraineté du Venezuela, et qu'elle promouvra le règlement effectif des questions pertinentes dès que possible.

Nous espérons que les pays concernés lèveront rapidement les sanctions unilatérales à l'encontre du Venezuela, créeront les conditions d'un retour à la normale de son développement économique et social et lui apporteront aide et appui, conformément aux principes fondamentaux de l'aide humanitaire des Nations Unies.

Plus tôt dans son intervention, le représentant des États-Unis a lancé des accusations non fondées concernant la position de la Chine sur ce point de l'ordre du jour, que la Chine rejette catégoriquement. Comme chacun le sait, la Chine a toujours entretenu des relations amicales et de coopération avec d'autres pays du monde, dont le Venezuela, sur la base des cinq principes de coexistence pacifique.

Nous aidons les populations de différents pays à choisir de manière indépendante une voie de développement qui répond à leurs réalités nationales. Nous n'intervenons jamais dans les affaires intérieures des autres pays ni n'imposons notre volonté à d'autres pays. Les États membres du Conseil de sécurité doivent respecter fidèlement les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et les normes universellement reconnues en matière de relations internationales, et ils doivent faire preuve d'un respect véritable pour les choix faits par les peuples des autres pays de prendre des mesures concrètes qui favorisent le bien-être du peuple du Venezuela, plutôt que le contraire.

**M. Delattre** (France) : Permettez-moi pour commencer de saluer tout particulièrement la participation à nos travaux du Secrétaire général des Nations unies et celle du Vice-Président des États-Unis.

Les intervenants, que je tiens à remercier, ont dressé un constat sans appel : le Venezuela est plongé dans la plus grave crise humanitaire de son histoire et cette crise, à la fois massive et systémique, a des conséquences lourdes sur l'ensemble du continent américain. Contrairement à ce que nous allons entendre, il n'y a pas de soi-disant « complot étranger » derrière ce chaos. Le régime vénézuélien est le seul et unique responsable de cette situation dramatique, qui s'est encore détériorée récemment avec les pannes à grande échelle du système électrique suivies maintenant de coupures d'eau.

Le peuple vénézuélien n'est pourtant pas au bout de ses peines. La dégradation de tous les indicateurs mesurant la pauvreté, la violence et la mortalité risque d'être seulement le prélude à une crise bien plus profonde encore si rien n'est fait pour alléger les souffrances du peuple vénézuélien et progresser vers une solution politique et pacifique. Telle est la question qui devrait, chers collègues, nous rassembler : comment briser les tragiques engrenages en cours ?

Au regard de ces objectifs, j'insisterai aujourd'hui sur trois urgences complémentaires :

La première urgence, c'est de garantir et de faciliter l'accès des agences humanitaires et des organisations non gouvernementales, dans le plein respect des principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. Les limites de la cruauté sont sans cesse repoussées lorsque nous constatons que les affidés du régime sont prêts à détourner l'aide humanitaire. Une instrumentalisation à des fins politiques, d'où qu'elle provienne, est tout aussi condamnable.

La position du régime vénézuélien consistant à nier l'évidence d'une crise humanitaire et à restreindre l'accès des acteurs humanitaires a un coût élevé et croissant en vies humaines. Je citerai notamment l'impact de l'effondrement du système de santé sur les personnes les plus vulnérables, l'augmentation de la malnutrition et la hausse du taux de mortalité.

Depuis le début de cette tragédie, la ligne de la France est claire et constante : nous nous tenons aux côtés du peuple vénézuélien. La France, à titre national et via l'Union européenne, a ainsi préparé une réponse à la hauteur de cette crise. L'Union européenne a encore

annoncé le 27 mars dernier 50 millions d'euros de plus en aide humanitaire au Venezuela.

L'urgence, c'est aussi de porter aide et assistance aux plus de 3 millions de Vénézuéliens qui ont dû prendre le chemin de l'exil du fait du chaos et de la violence. Je tiens à saluer les mesures prises par tous les pays de la région dont la solidarité a été exemplaire, en particulier la Colombie qui paie le plus lourd tribut avec près de 1,4 million de réfugiés et de migrants. Qu'il me soit permis ici de saluer la présence dans cette salle du Ministre colombien des affaires étrangères. Cet engagement dans la durée mérite toute notre admiration, alors que nous observons un flux continu de départs, plus de 5 000 personnes par jour, comme l'a indiqué le Représentant spécial.

Ne nous y trompons pas : faute d'un changement radical de position des autorités vénézuéliennes et d'une pleine coopération avec les agences humanitaires, cet exode pourrait s'accélérer et peser lourdement sur la stabilité et le développement des pays voisins. Je veux donc réitérer ici la pleine solidarité de la France avec les pays concernés. Je veux donc réitérer ici la pleine solidarité de la France avec les pays concernés. En parallèle, nous exhortons fortement le régime vénézuélien à saisir l'opportunité créée par le Groupe de contact international, qui ne ménage aucun effort, avec la participation active de la France, pour rechercher une solution humanitaire et politique à la crise.

Enfin, la troisième urgence, c'est de lancer une transition politique et pacifique au Venezuela sous la forme d'une élection présidentielle libre, crédible et transparente, observée par la communauté internationale. À la question des causes de la crise humanitaire, nous allons sans doute entendre, une fois de plus, les autorités vénézuéliennes accuser l'étranger d'être responsable de la tragédie du peuple vénézuélien. C'est pourtant bien le régime de Maduro qui est à la fois l'auteur et l'acteur principal de cette tragédie. En voulant s'accrocher au pouvoir, en organisant un simulacre d'élection présidentielle, en réprimant l'opposition et les voix dissidentes, en s'accaparant les richesses du Venezuela, le régime actuel a précipité tout un pays et tout un peuple au bord du gouffre.

De nombreux pays, y compris la France et ses partenaires européens, ont tiré les conclusions qui s'imposaient. Le Président de l'Assemblée nationale, Juan Guaidó, est devenu Président par intérim, non pas dans les fourgons de l'étranger mais dans le respect de la

Constitution du Venezuela et pour organiser une nouvelle élection présidentielle libre, crédible et transparente.

Il est inacceptable que la survie d'un régime se fasse aux dépens de la vie d'un peuple. Nous exhortons donc les autorités vénézuéliennes à laisser l'aide humanitaire accéder aux Vénézuéliennes et aux Vénézuéliens et à s'engager sur la voie d'une solution pacifique, démocratique et durable. Le Conseil de sécurité devra se rassembler pour jouer le rôle qui lui revient sur ce chemin. L'objectif est bien de promouvoir une sortie négociée et pacifique à la crise, car il faut éviter un recours à la force et à la violence au Venezuela. La France souhaite insister particulièrement sur ce point. Il ne peut y avoir de solution que politique et pacifique, et une telle solution implique l'organisation aussi rapide que possible d'une élection présidentielle démocratique.

Alors que le Venezuela est aujourd'hui au bord du gouffre, notre responsabilité n'est pas de nous substituer au peuple vénézuélien. Elle est, au contraire, de lui redonner la parole et de lui permettre de s'exprimer librement pour reprendre en main son destin. Et elle est de le faire à travers le rétablissement de la démocratie et de l'état de droit au Venezuela. Tel est le sens des efforts de la France.

**M<sup>me</sup> Pierce** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier les trois intervenants, et remercier également les États-Unis d'avoir proposé la tenue de ce débat aujourd'hui, ainsi que le Vice-Président Pence de s'être joint à nous au Conseil de sécurité.

Il ressort clairement des exposés que nous venons d'entendre que la crise humanitaire au Venezuela a atteint des proportions extraordinaires, et il est juste que le Conseil de sécurité se penche sur ces questions. Je sais qu'il existe un débat de longue date s'agissant de savoir quel est le degré de gravité de la situation dans un pays donné qui justifie qu'elle soit inscrite à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. Néanmoins, compte tenu des chiffres que nous avons entendus aujourd'hui et de leurs conséquences sur le peuple vénézuélien et ses voisins, ainsi que des points de vue des autorités régionales et internationales, représentées par le Représentant spécial conjoint et le Coordonnateur des secours d'urgence, il ne fait aucun doute à mon avis qu'il s'agit d'une question qui relève de la compétence du Conseil.

Aujourd'hui, nous avons entendu dire que les Vénézuéliens ordinaires n'ont pas accès aux produits alimentaires et aux soins de santé de base. Nous assistons à une résurgence de maladies évitables, comme la

rougeole et la diphtérie. Les personnes atteintes du VIH ne reçoivent pas de traitement et les taux de mortalité maternelle et néonatale sont extrêmement élevés. Comme de nombreux orateurs l'ont indiqué, les pénuries en électricité et en eau n'ont fait qu'aggraver la situation. Les chiffres sont alarmants, mais pour la première fois, nous avons aussi entendu des termes comme « sans précédent » et « sans égal ».

Aujourd'hui, j'ai appris certaines informations inédites, surtout en ce qui concerne la santé. Je voudrais remercier M<sup>me</sup> Page à cet égard. Ces informations sont vraiment choquantes. J'ai surtout été frappée par les chiffres concernant le paludisme. En ce qui concerne la rougeole, je pense qu'il faut se référer à l'étude de l'Université George Washington sur les médias sociaux russes, et pour cette raison, je ne vais donc pas m'étendre sur ce sujet. Toutefois, à mon avis, les chiffres relatifs au paludisme à eux seuls devraient nous indigner.

Cela est d'autant plus choquant que, comme l'ont dit plusieurs orateurs, il s'agit d'une crise d'origine humaine, surtout que le Venezuela était un pays prospère à une époque. Selon ce que je crois comprendre, d'après les statistiques de l'Organisation de coopération et de développement économiques et de la Banque mondiale, le Venezuela était considéré comme un pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure). Le fait qu'un pays qui avait un tel statut soit confronté aux problèmes dont nous avons entendu parler aujourd'hui ne peut que susciter l'inquiétude de la communauté internationale.

Je voudrais évoquer également la situation des réfugiés. Selon ce que nous avons entendu, 3,4 millions de Vénézuéliens ont quitté leur pays pour aller chercher refuge dans les pays voisins. Moi aussi, je voudrais saluer la présence du Ministre colombien des affaires étrangères, et le féliciter, ainsi que son gouvernement, notre collègue au Conseil de sécurité, le Pérou, et d'autres pays de la région qui ont offert refuge et espoir à ces millions de citoyens ordinaires du Venezuela. Toutefois, nous ne pouvons pas compter uniquement sur les efforts de la région car comme nous l'avons également entendu aujourd'hui, ce nombre devrait augmenter considérablement.

Je tiens à remercier le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations, par l'intermédiaire du Représentant spécial conjoint, pour les efforts qu'ils ont déployés. Je pense que nous sommes tous d'accord que le fait que le régime de Maduro ne nie plus l'existence d'une crise et que la Croix-Rouge et l'ONU

aient été autorisées à lancer une action humanitaire internationale constitue un premier pas positif. Le Coordonnateur des secours d'urgence a décrit en détail l'ampleur des besoins, et il en ressort qu'il reste encore beaucoup à faire.

Le Royaume-Uni est d'accord avec la majorité des membres du Conseil quant à la nécessité d'un nouveau départ au Venezuela, et nous travaillerons en étroite collaboration avec la communauté internationale pour garantir la fourniture de l'aide à ceux qui en ont le plus besoin. Je voudrais toutefois me faire l'écho de la déclaration du Vice-Président Pence, qui a insisté sur la démocratie et l'état de droit. Nous sommes aux côtés du peuple vénézuélien. Tout ceci vise à aider le peuple vénézuélien. Par conséquent, nous appuyons les efforts déployés par l'ONU, sous l'égide du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, pour lancer des interventions humanitaires internationales à la mesure de la gravité de la situation et sur la base des principes d'indépendance, de neutralité et d'impartialité. J'appelle l'attention des États Membres sur les trois domaines décrits par le Coordonnateur des secours d'urgence.

Nous appelons le régime de Maduro et tous les acteurs à faciliter le processus humanitaire et à garantir un accès humanitaire sans entrave à d'autres organisations internationales, comme l'ONU, la Croix-Rouge et les organisations non gouvernementales, pour répondre aux besoins urgents du peuple vénézuélien. Je voudrais réitérer que les tentatives visant à priver son propre peuple de l'aide dont il a besoin, notamment en matière d'alimentation, vont à l'encontre du droit international.

Je voudrais également saisir cette occasion pour appeler les États Membres à appuyer les efforts de l'ONU. En ce qui nous concerne, nous avons alloué près de 9 millions de dollars à titre d'aide humanitaire pour répondre aux besoins les plus pressants du Venezuela et des pays hôtes. Nous espérons que notre aide permettra de répondre aux besoins sanitaires et nutritionnels les plus graves en appuyant les activités des salles d'urgence et des maternités. Nous espérons que nous pourrions aider les personnes qui fuient leur foyer à avoir accès à un appui essentiel, et nous espérons que nous pourrions contribuer à répondre aux besoins immédiats de ceux qui sont contraints de fuir le Venezuela, qui sont les plus exposés au risque d'exploitation. Par conséquent, nous comptons faciliter l'accès des migrants à des documents personnels et à des informations sur l'accès aux services de base.

Il faut que cela soit clair : les souffrances du peuple vénézuélien sont dues à des années de mauvaise gestion de la part du Gouvernement *de facto*. Une aide humanitaire s'impose de toute urgence, mais comme de nombreux orateurs l'ont indiqué aujourd'hui, elle ne permettra pas de régler la crise. Le changement politique est tout aussi urgent. Le Président par intérim légitime, M. Juan Guaidó, a été déchu de son immunité de Président de l'Assemblée nationale. Son directeur de cabinet a été arrêté, et d'autres personnes qui tentent de faire prévaloir la paix et la démocratie au Venezuela ont subi des formes d'intimidation et des menaces similaires. M. Guaidó bénéficie de notre plein appui tandis qu'il s'efforce d'apporter les changements nécessaires. Le peuple vénézuélien mérite un avenir meilleur.

Je répète que nous sommes convaincus que l'heure d'un nouveau départ est venue, ce qui passe par des élections libres et régulières, conformes aux normes démocratiques internationales.

**M. Pecsteen de Buytswerve** (Belgique) : Je remercie les personnes qui ont présenté un exposé à la présente séance pour les informations fournies.

Afin d'éviter que la situation ne continue de se dégrader, nous appelons tous les membres du Conseil de sécurité à travailler ensemble pour promouvoir une issue pacifique à la crise. Nous appelons à ce que la violence soit évitée à tout prix. Dans ce cadre, je voudrais transmettre trois messages : premièrement, l'importance d'un accès humanitaire complet et conforme aux principes humanitaires; deuxièmement, la nécessité de lancer, dans les meilleurs délais, un processus politique pacifique qui ouvre la voie à d'une élection présidentielle libre et transparente; et, troisièmement, un appel à protéger les citoyens vénézuéliens de toute forme de violence.

Premièrement, il est évident que la situation au Venezuela constitue une crise humanitaire. Nous venons de l'entendre de la part des « briefers ». Environ un quart des Vénézuéliens ont besoin d'une assistance humanitaire urgente. Parmi les populations les plus touchées figurent les personnes souffrant de problèmes de santé chroniques, les femmes enceintes, les jeunes enfants et les populations autochtones. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour soulager les souffrances de ces groupes vulnérables.

La Belgique appelle donc tous les acteurs à autoriser et à faciliter un accès sûr, rapide et sans entrave des fournitures et du personnel humanitaires

dans le pays. Nous rappelons la nécessité de respecter les principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance pour la fourniture de l'aide humanitaire, et nous soulignons qu'il importe que cette assistance soit fournie sur la base des besoins, sans instrumentalisation à des fins politiques. Je tiens également à saluer les efforts des Nations Unies et de tout le personnel humanitaire et médical au Venezuela, ainsi que les autres partenaires tels que l'Union européenne, comme mon collègue français l'a mentionné.

Deuxièmement, en l'absence d'une solution politique, la situation humanitaire continuera de se dégrader. La Belgique réitère son appel au lancement rapide d'un processus politique pacifique qui ouvre la voie à une élection présidentielle libre et transparente, et qui mène à la réconciliation au Venezuela. Comme je l'ai déjà dit à plusieurs reprises, l'élection présidentielle de mai dernier n'était ni libre, ni équitable, ni crédible, privant ainsi le Gouvernement de Nicolás Maduro de sa légitimité démocratique.

Nous soutenons Juan Guaidó dans sa mission d'organiser l'élection présidentielle libre, équitable, et démocratique. L'Union européenne et des pays de la région ont créé un groupe de contact qui vise notamment à créer les conditions nécessaires à l'organisation de cette élection présidentielle à brève échéance. J'appelle tous les acteurs à s'engager pleinement dans cette initiative.

Dans ce contexte, la Belgique est préoccupée par les informations faisant état d'une augmentation de l'aide militaire étrangère au régime de Maduro, dont l'objectif est loin d'être clair. La Belgique plaide pour une solution pacifique à la situation au Venezuela, et la présence de forces de sécurité étrangères ne contribue pas à cet objectif, bien au contraire.

Mon troisième point est un appel à protéger les citoyens vénézuéliens de toute forme de violence. Le peuple vénézuélien a le droit de s'exprimer sans crainte de persécution politique. L'intimidation des représentants de la presse et de la société civile est inacceptable. La Belgique appelle instamment au plein respect des prérogatives prévues par la Constitution et de l'immunité de tous les membres de l'Assemblée nationale, y compris de son président. Leurs droits civils, leur liberté et leur intégrité physique doivent être respectés à tout moment. Ils doivent être en mesure de s'acquitter de leurs tâches sans aucune intimidation.

Enfin, je souhaiterais terminer en remerciant les pays de la région pour le soutien apporté aux réfugiés

et aux migrants venus du Venezuela, notamment la Colombie, qui est représentée ici par son ministre.

**M. Ndong Mba** (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont présenté des exposés en début de séance.

La République de Guinée équatoriale suit avec attention l'évolution de la situation et les tensions accrues en République bolivarienne du Venezuela; nous regrettons que la situation se détériore de plus en plus et nous nous inquiétons que, si la tendance actuelle se poursuit, elle nous conduira à une situation intenable et non souhaitable tant pour le peuple vénézuélien que pour la communauté internationale. Je tiens à dire que la Guinée équatoriale condamne tous les actes susceptibles de porter atteinte au respect des droits de l'homme, car nous croyons à la liberté d'expression et sommes convaincus que toutes les manifestations pacifiques doivent être respectées, pour autant qu'elles se déroulent dans le respect des dispositions légales en vigueur dans le pays.

Je renouvelle l'attachement de mon pays à la Charte des Nations Unies et au droit international, lesquels interdisent catégoriquement le recours à la force et prônent le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de tous les États Membres de l'ONU. Nous partageons la préoccupation du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, car la situation humanitaire au Venezuela va de mal en pis.

Tout en saluant la solidarité opportune et remarquable des pays de la région et le noble travail des organismes humanitaires à l'appui des 10 pays de la région qui accueillent des millions de Vénézuéliens, il reste toutefois indispensable que ces pays continuent à maintenir leurs frontières ouvertes et à assouplir les restrictions d'entrée dans leurs pays. Dans ce contexte et à titre d'exemple, nous souhaitons saluer ici les sacrifices que Cuba a consentis sur l'autel de la solidarité internationale et qu'elle continue de déployer pour soutenir de nombreux pays, non seulement dans sa région mais dans d'autres régions, notamment l'Afrique, par exemple pour mon pays, la République de Guinée équatoriale, dans les domaines de la santé ou de l'éducation.

Nous sommes confrontés à une véritable crise des réfugiés et des migrants puisqu'environ 4 millions de Vénézuéliens ont dû quitter leur pays. Dans ce contexte, il convient de renforcer la mobilisation sur la

base du Pacte mondial sur les réfugiés, afin d'apporter un soutien accru à ceux qui quittent le Venezuela, mais aussi aux pays qui les accueillent. Nous demandons également la coopération des personnes concernées afin que la fourniture d'une assistance humanitaire respecte systématiquement les réglementations en la matière et qu'elle parvienne jusqu'aux personnes qui en ont besoin, sans discrimination ni distinction d'aucune sorte.

Par ailleurs, nous restons convaincus que, puisqu'il s'agit d'un problème vénézuélien national, le dialogue et les négociations entre les acteurs politiques nationaux sont le meilleur moyen de venir à bout de cette crise. Dans ce sens, il est impératif que les parties concernées mettent en place une table de négociation où les organisations internationales, en particulier l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales, serviront de médiatrices impartiales.

Nous saluons et accueillons favorablement le Mécanisme de Montevideo, qui vise à préserver la paix au Venezuela sur la base des principes de non-ingérence et de règlement pacifique des conflits.

Face à cette situation tendue et orageuse, toutes les parties, qu'elles soient directement ou indirectement impliquées, doivent à notre sens s'abstenir de faire des déclarations ou de prendre des mesures qui pourraient être considérées comme une menace d'emploi de la force, et ce afin de ne pas accroître les tensions et susciter une recrudescence de la violence au risque de déchaîner encore plus de malheurs.

Enfin, je voudrais réitérer que la crise en République bolivarienne du Venezuela exige de toutes les parties intéressées, tant nationales qu'internationales, d'accorder la priorité aux intérêts du peuple vénézuélien, et de les faire passer avant les intérêts personnels ou partisans. C'est pourquoi nous prions encore une fois instamment les acteurs politiques de redoubler d'efforts pour faciliter un cadre de négociation pacifique et d'accepter tant les bons offices du Secrétaire général qu'un règlement pacifique des différends, ainsi que l'implication des organismes des Nations Unies et des organisations régionales et sous-régionales, afin de parvenir à un accord efficace et durable en vue du renforcement politique, économique et social de la République bolivarienne du Venezuela.

**M. Alotaibi** (Koweït) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général de l'ONU et le Vice-Président des États-Unis d'Amérique, M. Mike

Pence, de participer avec nous à la présente séance. Je remercie aussi les intervenants de leurs présentations.

Nous sommes face à une crise humanitaire inquiétante et nous craignons que ses répercussions se ressentent au-delà du Venezuela et des pays voisins s'il n'y est pas remédié rapidement. Il ne fait aucun doute que cette crise aura des effets négatifs sur la sécurité et la stabilité de la région et il sera alors difficile de gérer ses retombées sécuritaires, politiques et économiques.

Nous sommes préoccupés par la situation humanitaire. Les pénuries graves de produits essentiels – tels les denrées alimentaires, les médicaments, l'eau et l'électricité – que connaissent les Vénézuéliens montrent combien la situation économique est difficile, le taux d'inflation ayant atteint des niveaux inquiétants. Ce sont tous ces facteurs qui ont provoqué ces dernières années un exode massif de personnes, dont une majorité d'enfants et de femmes. Cela exerce des pressions économiques et politiques sur les pays voisins du Venezuela qui accueillent les personnes qui ont fui et pèse sur leur capacité à leur assurer abri, nourriture et sécurité.

Selon les informations fournies par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et d'après ce que nous a dit ce matin M. Lowcock dans son exposé, le nombre de Vénézuéliens qui ont fui a atteint près de 3,5 millions de personnes réparties dans 15 pays voisins du Venezuela, et le nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire urgente atteint près de 7 millions. C'est pourquoi nous devons exhorter le Gouvernement vénézuélien d'ouvrir les points de passage frontaliers pour permettre l'entrée de l'aide humanitaire – denrées alimentaires et médicaments – et son acheminement à ceux qui en ont le plus besoin, conformément aux principes et aux normes en vigueur.

Nous engageons encore une fois toutes les parties vénézuéliennes à s'abstenir de prendre toute mesure susceptible de mener à une escalade et à faire passer les intérêts supérieurs du Venezuela avant toutes autres considérations, afin de préserver la sécurité, la stabilité et l'unité du pays et de répondre aux attentes des Vénézuéliens. Nous les invitons aussi à engager un dialogue sérieux et global qui permettrait d'éviter une effusion du sang du peuple et de préserver sa dignité, s'attaquerait aux causes profondes de la crise, et éviterait au Venezuela et aux pays de la région de sombrer dans un cycle de violence et d'instabilité. Nous exprimons à cet égard notre appui à tous les efforts régionaux et

internationaux qui sont déployés pour aider à trouver un règlement pacifique de la crise.

Enfin, l'État du Koweït réaffirme son plein attachement aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies que sont le respect de la souveraineté des États et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, comme stipulé dans l'Article 2 de la Charte.

**M. Matjila** (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Ma délégation salue la présence parmi nous du Secrétaire général António Guterres, et celle, ce matin, de Mike Pence, Vice-Président des États-Unis d'Amérique. Nous remercions tous les intervenants pour leurs exposés, en particulier M. Mark Lowcock, et les excellents membres de son personnel au Venezuela. Nous lui demandons de leur exprimer toute notre reconnaissance et notre appréciation pour le travail remarquable qu'ils effectuent au Venezuela, dépêchant et fournissant une aide ô combien nécessaire aux Vénézuéliens face à l'incertitude et à la contestation politiques.

La solidarité internationale est ce qui caractérise la plupart d'entre nous, pays en développement, notamment Cuba. La situation au Venezuela exige du Conseil de sécurité qu'il soit constructif et uni afin de remédier à la situation humanitaire et politique dans ce pays.

La situation politique au Venezuela et les difficultés économiques persistantes dans ce pays dont dues à une myriade de facteurs, notamment des dynamiques géopolitiques antagoniques. Ceci requiert du Conseil qu'il se concentre sur la situation humanitaire qui en a résulté au Venezuela et sur ses répercussions négatives sur la population. À cet égard, je voudrais réitérer la position de l'Afrique du Sud sur trois questions.

Premièrement, l'aide humanitaire doit être fournie conformément aux principes humanitaires d'humanité, de neutralité, d'impartialité et de respect de l'indépendance des États, et dans le plein respect de la résolution 46/182 de l'Assemblée générale. Ces principes ont permis au Conseil d'intervenir dans d'autres situations difficiles pour aider les personnes ayant besoin d'une aide humanitaire urgente. Voilà l'approche centrale que le Conseil se doit d'adopter sur cette question. Nous sommes tout à fait d'accord avec le Secrétaire général à cet égard. Le Conseil ne doit pas politiser l'assistance humanitaire au Venezuela.

Deuxièmement, il importe que, pour être effective et sans entraves, l'assistance humanitaire soit acheminée

en coordination et en coopération avec le Gouvernement vénézuélien, reconnaissant le principe fondamental de la souveraineté de l'État, tel que reflété dans la Charte des Nations Unies. C'est pourquoi il est nécessaire de reconnaître les structures en place au Venezuela et de collaborer avec elles de sorte à ne pas créer des structures parallèles, ce qui pourrait aussi accroître les tensions dans ce pays.

Troisièmement enfin, la fourniture d'une assistance humanitaire doit être basée sur une évaluation adéquate et précise de la situation et des besoins afin – comme M. Lowcock l'a conseillé – qu'il y soit répondu par un appui approprié et que soit écartée totalement toute possibilité que l'intervention humanitaire soit utilisée comme prétexte pour accroître les tensions, y compris la possibilité d'une intervention militaire.

C'est pourquoi l'Afrique du Sud prie instamment toutes les parties de respecter le principe d'impartialité et de neutralité, ainsi que l'indépendance du Venezuela lorsqu'elles lui fournissent une assistance humanitaire. Nous demandons aussi à la communauté internationale d'aider à acheminer l'aide humanitaire par le biais des organismes des Nations Unies. Nous sommes très heureux de pouvoir dire que nous avons augmenté nos effectifs, qui s'élèvent maintenant à plus de 400 personnes. Nous espérons déployer plus de personnel au Venezuela et que l'ONU renforcera sa présence dans les pays voisins. Nous devons également acheminer notre aide par l'intermédiaire d'autres organisations internationales, telles que le Comité international de la Croix-Rouge, afin de promouvoir la neutralité et l'impartialité qui sont si nécessaires pour fournir une aide humanitaire au Venezuela.

**M. Djani** (Indonésie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais, comme d'autres, remercier les auteurs des exposés d'aujourd'hui.

Je concentrerai mon intervention sur trois points liés à la situation humanitaire, qui, selon moi, doivent être nos priorités à l'heure actuelle.

Premièrement, nous sommes profondément préoccupés par la détérioration de la situation humanitaire, que nous suivons de près. Comme nous l'avons entendu dans les exposés d'aujourd'hui, le peuple vénézuélien connaît de nombreuses difficultés. Cette situation ne peut et ne doit être ignorée. Les faits montrent également que des millions de réfugiés traversent la frontière, ce qui affecte les pays voisins, et cette question doit également être abordée. Nous

remercions les pays qui ont accueilli ces réfugiés. Nous appuyons pleinement les efforts déployés par l'ONU pour fournir une aide humanitaire afin d'alléger les souffrances du peuple vénézuélien. Bien entendu, nous appuyons également le travail accompli jusqu'à présent par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. J'ai pris bonne note des trois domaines sur lesquels le Conseil doit se pencher et qui ont été dûment présentés par le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock. Je l'en remercie vivement.

Je crois que de nombreux pays représentés dans cette salle se soucient du sort du peuple vénézuélien et ont les meilleures intentions du monde. Cependant, le fait d'être animé des meilleures intentions ne suffit pas. Peu importe comment l'aide est fournie. Les pays doivent acheminer leur aide par l'intermédiaire du système des Nations Unies, qui est impartial, et gagner la confiance du peuple vénézuélien. Le plus important, c'est que l'aide parvienne à celles et ceux qui en ont vraiment besoin : le peuple vénézuélien.

Le moment est venu pour l'ONU de jouer à nouveau le rôle crucial non seulement de bons offices, mais aussi de bon gardien de l'humanité, en coordonnant l'acheminement de l'aide internationale. Comme indiqué dans sa Charte, l'ONU a pour mission « de réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire », et elle est compétente en la matière.

Nous demandons instamment que toute fourniture d'assistance par les parties soit guidée par la résolution 46/182 de l'Assemblée générale et par les principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. Nombre d'orateurs ont déjà évoqué ces points. Cette assistance doit être exempte d'objectifs politiques et fournie en fonction des besoins, en étroite coordination avec le Gouvernement vénézuélien et dans le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du pays. De toute évidence, il est également nécessaire de créer des conditions qui permettront de fournir avec succès une aide humanitaire aux personnes dans le besoin. Nous nous félicitons qu'un plein accès ait été accordé au personnel humanitaire au Venezuela. Une aide humanitaire doit également être fournie aux réfugiés dans les pays voisins.

Cela m'amène à mon deuxième point, à savoir la nécessité d'engager un dialogue. L'Indonésie réaffirme que le dialogue est la clef qui permettra de créer des conditions propices à un acheminement souple de l'aide humanitaire. En effet, pour redresser la situation générale

au Venezuela, nous exhortons une fois de plus toutes les parties à donner la priorité au dialogue et à accepter les bons offices du Secrétaire général afin de contribuer à résoudre la crise. À cet égard, nous encourageons les pays qui ont une influence sur les parties à jouer un rôle positif. L'Indonésie a toujours estimé qu'il était possible de trouver une solution négociée fondée sur le dialogue entre toutes les parties concernées, y compris l'option offerte au Chapitre VI de la Charte des Nations Unies.

Troisièmement, l'ensemble des membres du Conseil de sécurité doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour ne pas entraver mais ouvrir les voies qui débouchent sur un règlement constructif et pacifique de la situation actuelle. Le Conseil de sécurité s'est réuni à trois reprises pour débattre de la situation au Venezuela mais, jusqu'à présent, il n'est pas parvenu à améliorer la situation du pays. Une fois de plus, c'est un triste jour pour le Conseil. Sur la base des principes consacrés par la Charte, le Conseil doit s'acquitter de ses responsabilités en aidant le Venezuela à stabiliser sa situation et à assurer le retour à la normale. Les membres du Conseil doivent œuvrer ensemble. Le défi humanitaire qui a résulté des difficultés économiques et politiques ne pourra être relevé que si le Conseil décide de surmonter ses divergences. Malgré ses divergences de vues, le Conseil doit s'inspirer de la devise nationale de l'Indonésie, « L'unité dans la diversité », et agir à l'unisson dans l'intérêt supérieur de l'humanité. Montrons au peuple vénézuélien que le Conseil de sécurité peut être uni, et qu'il le sera. Montrons au peuple vénézuélien que nous nous soucions de lui et que nous ne le laisserons pas dans la détresse et le désespoir.

Je me rappelle la parole de Dag Hammarskjöld : « l'ONU n'a pas été créée pour conduire l'humanité au paradis, mais pour la sauver de l'enfer ». L'Indonésie implore le Conseil de sécurité d'agir à l'unisson et avec détermination afin d'être du bon côté de l'histoire : le côté de la paix pour le Venezuela. Je voudrais me faire l'écho de l'appel que nous a lancé le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock à dissocier les objectifs humanitaires des objectifs politiques. L'heure n'est pas aux dénonciations publiques. Soucions-nous avant tout de sauver des vies et les nombreux enfants vénézuéliens afin de leur assurer un avenir meilleur. Je dois dire qu'après ma dernière déclaration prononcée devant le Conseil sur cette question (voir S/PV.8476), j'ai reçu des appels de gens ordinaires à Caracas, qui non seulement m'ont remercié pour ma déclaration, mais aussi ont voulu rappeler à tous les membres du Conseil de mettre de côté leurs différends et de penser à l'ensemble du

peuple vénézuélien. Nous avons ouvert les rideaux de la salle du Conseil de sécurité; ouvrons maintenant nos cœurs et apportons la lumière au Venezuela.

**M. Lewicki** (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier les auteurs d'exposés pour leurs contributions précieuses et éclairantes au débat d'aujourd'hui. Leurs interventions nous ont clairement démontré à tous la gravité d'une situation humanitaire qu'il faut régler d'urgence pour aider le peuple vénézuélien.

Il ne fait aucun doute que le peuple vénézuélien fait face à une grave crise humanitaire, qui a été causée par l'homme et qui résulte de la corruption et d'une mauvaise gestion. En outre, la crise et les souffrances du peuple vénézuélien continuent de s'aggraver en raison du refus du régime *de facto* de Nicolás Maduro d'accorder l'accès à un pays qui a désespérément besoin d'une aide humanitaire. La réalité sur le terrain parle d'elle-même. Le secteur de la santé est en plein effondrement. Les pénuries de nourriture et de médicaments sont régulières, et non sporadiques. La malnutrition généralisée chez les enfants, l'augmentation de la mortalité infantile et maternelle et la résurgence de maladies infectieuses longtemps considérées comme éradiquées n'ont pas lieu d'être dans un pays qui dispose de toutes les ressources naturelles et humaines nécessaires pour prospérer et qui devrait être en tête des statistiques dans chaque catégorie socioéconomique. La situation est aggravée car non seulement le Gouvernement n'est pas en mesure de résoudre ces problèmes, mais il contribue également à approfondir la crise en niant son ampleur et en refusant l'aide offerte.

Je voudrais aussi remercier Kathleen Page d'avoir porté à notre connaissance le rapport de l'Université John Hopkins, dont nous trouvons les résultats très troublants.

La crise humanitaire actuelle au Venezuela a eu un effet particulièrement alarmant sur les femmes et les filles, qui sont les groupes les plus vulnérables dans la majorité des conflits et des crises. La traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle et de travail forcé est en hausse dans toute la région. En outre, les femmes vénézuéliennes font face à d'autres défis et risques, notamment l'augmentation de la violence sexuelle et fondée sur le genre, la pénurie de produits féminins et les taux élevés de mortalité maternelle.

Il reste encore beaucoup à faire pour répondre aux besoins extrêmement urgents, et les acteurs vénézuéliens de tous les horizons politiques ont la responsabilité de

placer les intérêts du peuple vénézuélien au centre de leurs actions en cette période critique. Mais c'est au régime *de facto* de reconnaître d'abord le problème et d'autoriser une aide humanitaire à grande échelle au Venezuela.

En ce moment même, de plus en plus de personnes – 5 000 par jour – traversent les frontières, rejoignant ainsi les plus de 3 millions de Vénézuéliens qui ont déjà fui le pays et laissé derrière elles celles et ceux qui ne veulent ou ne peuvent pas partir malgré des conditions de vie extrêmement misérables. Le Conseil ne peut rester les bras croisés face à une telle crise, qui a des répercussions négatives sur la paix et la sécurité dans la région.

Nous apprécions à leur juste valeur les efforts déployés par les pays d'Amérique latine pour maintenir leur politique de la porte ouverte et fournir une assistance aux réfugiés. C'est dans l'adversité que l'on reconnaît ses amis. Nous félicitons les Gouvernements et les peuples du Pérou, de la Colombie – représentée aujourd'hui par son ministre des affaires étrangères – et de l'Équateur, ainsi que des pays voisins, pour la véritable hospitalité dont ils font preuve à l'égard du peuple vénézuélien.

Tout en essayant de nous concentrer sur les aspects humanitaires de la présente séance, nous nous devons de mentionner le contexte politique de la crise vénézuélienne. À cet égard, les deux questions clefs qu'il faut aborder sont l'état de droit et la légitimité. Compte tenu des défis multidimensionnels à relever et de l'absence actuelle de dialogue politique, la Pologne considère l'Assemblée nationale comme le seul pouvoir au Venezuela disposant d'un mandat démocratique, obtenu à l'issue d'une élection libre, régulière et crédible. L'Assemblée nationale et son président, Juan Guaidó, doivent être entendus et respectés. Nous appelons une fois de plus au plein respect de ses prérogatives et de l'immunité que la Constitution prévoit pour tous les membres de l'Assemblée nationale, y compris pour son président. Nous appelons en outre au respect de la démocratie, de l'état de droit, des libertés fondamentales et des droits de l'homme, notamment la liberté de réunion. Nous appelons également les parties à s'abstenir de commettre des actes violents.

Le principal défi pour le volet politique de cette crise est de garantir, avec tout l'appui international, le caractère pacifique du processus de transition. Nous sommes convaincus que la solution à la crise multidimensionnelle qui touche le Venezuela ne peut être qu'une solution politique, démocratique et pacifique, et

que le rétablissement de la démocratie peut se faire au moyen d'une élection présidentielle libre, transparente et crédible. Nous appuyons les initiatives lancées par l'Union européenne et par le Groupe de soutien de Lima pour trouver une issue à cette grave crise, qui est avant tout politique, mais qui a de graves conséquences économiques et humanitaires pour le peuple vénézuélien. En conséquence, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour répondre aux besoins humanitaires les plus urgents et soulager les souffrances humaines. Nous devons appuyer les Vénézuéliens dans leur espoir d'une vie décente dans un pays démocratique et prospère. Le temps presse et nous ne pouvons rester indifférents.

Enfin, nous exhortons le régime *de facto* au Venezuela à respecter et à protéger pleinement la liberté des médias, notamment la sûreté et la sécurité des journalistes. Nous condamnons fermement les attaques violentes et les actes d'intimidation contre des journalistes étrangers et nationaux. Tous ces cas doivent faire l'objet d'une enquête approfondie et indépendante.

**M. Ipo** (Côte d'Ivoire) : Ma délégation tient à saluer à son tour la participation à cette séance du Secrétaire général de l'ONU et du Vice-Président des États-Unis. Elle remercie les intervenants qui se sont succédé pour leurs exposés circonstanciés sur la situation humanitaire au Venezuela.

La Côte d'Ivoire, qui suit avec une attention particulière l'évolution de la situation au Venezuela, note avec regret l'impasse politique et institutionnelle qui prévaut dans le pays. Cette tension politique affecte gravement une conjoncture économique déjà difficile et exacerbe davantage une crise humanitaire marquée par la dégradation de la situation sanitaire et alimentaire, et dont les répercussions au niveau de la sous-région sont palpables. Au total, ce sont, selon les agences humanitaires, 7 millions de Vénézuéliens, près du quart de la population, qui ont besoin de nourriture et de soins médicaux, dont 3,4 millions ont trouvé refuge dans les pays voisins.

L'urgence humanitaire au Venezuela appelle de la part du Conseil une plus grande implication afin d'aider à apporter une réponse appropriée aux besoins actuels des millions de personnes en souffrance, et ce, dans le respect des principes du droit international humanitaire. À cet égard, ma délégation estime que, forte de son leadership et de sa grande expertise en matière humanitaire, l'Organisation des Nations Unies devrait jouer un rôle de premier plan, en termes de mobilisation de ses agences spécialisées et de coordination de

l'assistance de la communauté internationale. Dans cette perspective, il est nécessaire que s'établissent une étroite collaboration et une synergie d'actions entre les autorités du Venezuela, les agences spécialisées des Nations Unies et tous les partenaires internationaux, afin de mobiliser les moyens indispensables à la prise en charge des besoins et d'assurer un accès humanitaire sûr et sans entraves aux populations en détresse.

Mon pays voudrait rappeler à toutes les parties leur obligation de respecter les droits de l'homme et le droit International humanitaire. Il salue, par ailleurs, l'autorisation accordée à la Croix-Rouge de procéder à une distribution de l'aide d'urgence, et remercie les pays voisins pour leur élan de solidarité à l'égard des populations vénézuéliennes.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire réitère sa position constante en faveur d'une solution pacifique de la crise. Aussi exhorte-t-elle à nouveau toutes les parties à s'engager dans des négociations franches de sortie de crise.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Allemagne.

Je voudrais tout d'abord reprendre là où notre collègue indonésien s'est arrêté lorsqu'il a dit que c'était un triste jour pour le Conseil. Je ne partage pas son opinion. Je pense que la discussion d'aujourd'hui, que nous, la présidence, voulions centrer sur la situation humanitaire, incite à l'optimisme. J'ai bon espoir qu'à l'issue de la présente séance, davantage d'efforts seront déployés sur le plan humanitaire.

En conséquence, je voudrais également remercier les trois orateurs de leurs déclarations remarquables. Nos collègues russes ont remis en cause la base de leurs conclusions. Peut-être pourraient-ils indiquer sur quoi se sont fondées ces conclusions?

Notre collègue russe a comparé l'épidémie de rougeole à New York à l'épidémie de rougeole au Venezuela. Cependant, il y a une différence de taille entre les deux situations. Si des parents new-yorkais veulent faire vacciner leurs enfants, ils peuvent se rendre dans une pharmacie et se procurer le vaccin. Si des parents vénézuéliens tentaient de se procurer un vaccin contre la rougeole dans une pharmacie de Caracas, ils seraient incapables de le trouver.

Dans ce contexte, je voudrais également revenir sur ce que notre collègue belge a dit au sujet des armes.

Je voudrais dire que ce dont le Venezuela a le moins besoin en ce moment, c'est d'un approvisionnement en armes de guerre. Ce dont les Vénézuéliens ont besoin en ce moment, c'est d'une aide humanitaire et d'une assistance médicale.

À la lumière de ce qu'a dit notre collègue indonésien, je voudrais lancer un appel à notre collègue vénézuélien pour qu'il reconnaisse l'ampleur de la crise humanitaire à laquelle son pays est confronté et pour qu'il autorise tous les acteurs humanitaires à travailler dans son pays. Ces travailleurs ont besoin d'un accès, et ils doivent être en mesure d'apporter leur aide. Comme nous l'a rappelé notre collègue français, les principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance doivent régir l'acheminement de l'aide humanitaire. Comme d'autres, nous sommes alarmés par la politisation de la question humanitaire. Cette tendance est contraire au mandat humanitaire.

De nombreux orateurs ont également fait allusion à l'exode massif de Vénézuéliens quittant leur pays. Comme presque tout le monde autour de cette table, je souhaite également exprimer la solidarité de l'Allemagne avec les pays voisins et à rendre hommage à ce que font le Pérou, l'Équateur et la Colombie, ainsi que la Ministre des affaires étrangères de la Colombie. Je félicite également les pays de la région qui cherchent à coordonner leurs efforts pour faire face à la crise humanitaire. C'est la plus grave crise de réfugiés dans l'histoire de l'Amérique latine.

Très brièvement, en ce qui concerne un règlement politique, le processus politique doit être pacifique. Tous les acteurs doivent faire preuve de retenue, s'abstenir d'avoir recours à la force et respecter les droits de l'homme. Nous sommes favorables à l'organisation d'une élection présidentielle libre, transparente et crédible sous la conduite du Président par intérim, Juan Guaidó. L'Union européenne est également disposée à apporter son concours par l'intermédiaire de son Groupe de contact international.

Je termine en disant que nous ne devons pas abandonner le peuple vénézuélien.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

**M. Polyanskiy** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je serai très bref. Je voulais juste apporter une

clarification en ce qui concerne les vaccins. Je voulais simplement dire que le Gouvernement vénézuélien était prêt à acheter les vaccins mais, comme je l'ai dit, l'argent déposé dans des banques britanniques et américaines lui a été dérobé.

C'est très simple. Premièrement, le problème est créé. On se propose ensuite de le régler. Je tenais à apporter cette clarification.

**Le Président** (*parle en anglais*) : La représentante du Royaume-Uni a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

**M<sup>me</sup> Pierce** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je sais, Monsieur le Président, que vous ne voulez pas que cette séance se prolonge. Je ne veux pas entrer dans un échange de ripostes, mais cet argent n'a pas été volé dans une banque britannique. Il est très important que nous corrigeons de tels mensonges.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Venezuela.

**M. Moncada** (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Nous devons commencer par répondre à la série de mensonges proférés par le Vice-Président des États-Unis dans cette salle alors que nous sommes censés parler de la situation humanitaire. Je veux éclaircir les choses devant la communauté internationale, le peuple vénézuélien et les médias. Il a menti en disant qu'hier, la région dans son ensemble a rejeté le représentant de la République bolivarienne du Venezuela à l'Organisation des États américains. C'est faux. Il est mal informé. C'est un problème lié à son équipe juridique. Hier, dans leur vif désir d'orchestrer un coup d'État au Venezuela et d'imposer un gouvernement fantoche qui servirait les intérêts des États-Unis pour leur permettre de piller notre patrie, ils ont sacrifié la Charte de notre organisation, qui est l'équivalent de la Charte des Nations Unies. Ils ont bafoué la loi au point que ce qu'ils ont approuvé n'était pas l'expulsion du représentant de la République bolivarienne du Venezuela, mais l'inclusion d'un représentant de l'Assemblée nationale. Ils ont donné naissance hier à une absurdité juridique, car l'Organisation des États américains, au même titre que l'ONU, est une organisation d'États, et non d'assemblées. C'est la République bolivarienne du Venezuela qui est l'État membre de cette organisation, et elle n'en a donc pas été expulsée. Ils ont maintenant sur les bras un homme étrange. Personne ne comprend ce qu'il va faire car il ne représente pas la République

bolivarienne du Venezuela, mais l'Assemblée nationale. C'est ce qui est écrit dans cette résolution. Il a donc menti.

J'insiste sur ce point car les États-Unis tentent de faire avaler le même mensonge aux États Membres de l'ONU pour les convaincre d'imposer un gouvernement fantoche ici et leur faire croire que l'ONU est un club d'amis des États-Unis. Selon lui, les seuls à pouvoir être représentés ici sont les amis des États-Unis, ceux qui se subordonnent à leurs intérêts et croient en la doctrine Monroe, qui est clairement une politique raciste vieille de 200 ans, à l'époque où les États-Unis étaient un pays esclavagiste, et qu'ils croient encore aujourd'hui pouvoir mettre en avant dans le contexte du droit international. Mais ce qu'il est en train de faire n'a aucune base dans le droit international. Nous sommes certains que lorsque les États-Unis tenteront d'utiliser à l'Assemblée générale la même ruse à laquelle ils ont eu recours hier à l'Organisation des États américains, ils échoueront. Nous en sommes certains. Nous voulions répondre à cela avant de poursuivre. Ils nous menacent également de guerre : « Toutes les options sont sur la table ». Mais quelle base légale autorise un pays à menacer de guerre un autre pays au Conseil de sécurité? Le Conseil de sécurité doit également se pencher sur cette question.

S'agissant de la question à l'examen, la situation humanitaire au Venezuela doit être réglée, mais si nous nous trompons dans le diagnostic, nous nous tromperons aussi dans le remède proposé. Comme cela a été dit dans cette salle, la situation est la conséquence d'actions humaines. On a cependant omis de dire certaines choses, y compris les trois intervenants. Personne ne s'y est risqué. Ils sont très forts pour récolter des données sur la plus petite organisation non gouvernementale, mais ils ne mettent jamais les pieds au Venezuela. Je parle notamment de M. Stein, qui sait beaucoup de choses mais qui est aveugle en présence du Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela. Il voit pourtant le représentant du Gouvernement dictateur au Guatemala et rencontre ses représentants. Mais il ne veut pas nous rencontrer pour prendre connaissance de la situation actuelle, alors que nous l'avons invité à plusieurs reprises.

Aucun des trois intervenants, comme la majorité des membres du Conseil, ne reconnaît que les actions humaines à l'origine de cette situation font partie d'un plan de destruction économique orchestré par le Gouvernement des États-Unis et le Royaume-Uni dans le but d'étrangler l'économie nationale, de causer les plus grandes souffrances possibles dans la société, de miner

la capacité de notre nation à subvenir à ses besoins, et enfin, de provoquer une implosion qui ouvrira la porte à une intervention militaire étrangère en invoquant le prétexte pervers de la responsabilité de protéger, qui est l'excuse utilisée pour lancer des invasions coloniales contre les pays qui ont des réserves de pétrole. Il s'agit d'une gigantesque expérimentation inhumaine de guerre non conventionnelle, d'une politique de cruauté calculée ainsi que d'une violation massive des droits de l'homme, qui va jusqu'à la commission de crimes contre l'humanité pour justifier le renversement d'un régime et le pillage et imposer un gouvernement local subordonné. Dans notre cas, ce procédé s'appuie sur une idéologie raciste vieille de 200 ans, la tristement célèbre doctrine Monroe.

Les membres du Conseil croient peut-être que j'exagère, mais nous allons écouter les paroles de ces criminels. Au lieu de m'écouter, écoutez ce qu'ils disent. En janvier de l'année dernière, il y a plus d'un an, le Département d'État a affirmé :

« la campagne de pression est efficace ... nous assistons ... à un effondrement économique total au Venezuela. Notre politique est donc efficace, notre stratégie est efficace et nous allons la poursuivre ».

En octobre dernier, l'Ambassadeur des États-Unis, William Brownfield, a dit :

« Nous devons traiter cette situation comme une agonie, une tragédie qui durera jusqu'à sa conclusion ... et si nous pouvons faire quelque chose pour accélérer le processus, nous le devons, étant entendu que des millions de personnes seront touchées alors qu'elles ont déjà des difficultés à se nourrir et à se procurer des médicaments ... Nous ne pouvons prétendre que cela n'aura aucun impact. Nous devons prendre une décision difficile. L'issue souhaitée justifie ce châtement sévère ».

Ces paroles ne sont pas celles d'un diplomate ou d'un acteur humanitaire. Elles sont celles d'un psychopathe. Elles sont inqualifiables, inhumaines et cruelles. C'est un crime international. Un châtement sévère contre l'ensemble du peuple vénézuélien, voilà ce qu'il dit.

Le sénateur Marco Rubio, le chef de file du coup d'État au Venezuela, a affirmé :

« Dans les prochaines semaines, le Venezuela va entrer dans une période de souffrance qu'aucune nation de notre hémisphère n'a jamais connue dans l'histoire moderne ».

Le 22 mars, M. John Bolton, de sinistre mémoire dans l'Organisation, a dit, de façon révoltante,

« C'est comme dans La Guerre des étoiles, quand Darth Vader étrangle quelqu'un; c'est ce que nous faisons au Venezuela économiquement ».

C'est ce qu'il a dit! Ce ne sont pas mes mots. Il s'agit d'une destruction délibérée de l'économie, de la mise en œuvre systématique d'une politique d'agression par l'utilisation d'instruments financiers, par l'application de pressions indues et par l'exploitation d'une position dominante sur les marchés pour influencer sur le secteur bancaire, les entreprises privées et les autres pays qui font du commerce légal avec le Venezuela – ils extorquent même les organismes des Nations Unies, tout cela afin d'isoler notre pays du système commercial et financier international.

S'il était vrai que le Gouvernement vénézuélien, comme cela a été affirmé ici à maintes reprises dans une litanie de mensonges ahurissants, tue son propre peuple, alors pourquoi ce groupe de pays utilise-t-il des méthodes d'extorsion massive qui ne font qu'accroître les souffrances? Pourquoi cela serait-il nécessaire si, d'après eux, nous tuons déjà notre peuple? En fait, ce sont eux qui causent notre implosion sociale. Ce que nous voulons, c'est la paix et le bien-être de notre peuple. Ce sont eux qui veulent une implosion sociale pour justifier une invasion. Leur plan, c'est d'utiliser les banques, les compagnies d'assurance et les transporteurs maritimes avec une puissance destructrice comparable à celle des armes de destruction massive, mais sans que les responsables ne soient traduits en justice ni ne subissent la sanction morale qu'ils méritent.

John Bolton a dit : « Mon conseil aux banquiers... aux commerçants... et aux autres entreprises, c'est de ne pas utiliser l'or ou le pétrole [vénézuélien] dans leurs affaires ». M. Elliot Abrams, qui est lui aussi tristement célèbre pour ses actions au Nicaragua et au Moyen-Orient, en particulier en Iraq, où il a planifié le massacre de milliers de personnes, a déclaré :

« Nous imposons nos sanctions. Que fait le régime? Il essaie de trouver le moyen de les contourner, de trouver de nouveaux clients, de trouver de nouvelles sources d'importation. Que faisons-nous alors? Nous observons attentivement, nous

constatons que des navires se déplacent, nous constatons que de nouveaux contrats sont signés avec de nouvelles entreprises, et quand nous détectons ces mouvements, nous parlons aux transporteurs, nous parlons aux raffineurs, nous parlons aux gouvernements, et nous leur disons : 'Vous ne devez pas le faire'. Voilà ce que nous faisons. »

C'est ce qu'a dit M. Abrams, que certains tentent de présenter ici comme un acteur humanitaire.

Un aspect répugnant de cette politique criminelle de destruction massive est qu'elle va de pair avec le vol et le pillage. Pendant qu'ils privent notre peuple de biens de première nécessité, lui infligeant d'énormes souffrances, ils lui volent des dizaines de milliards de dollars. Ils les lui volent, littéralement, c'est du vol! Les profits de nos raffineries ont été confisqués et sont utilisés pour payer les dettes d'entreprises amies du Gouvernement Trump. Ces amis du Gouvernement Trump détiennent des obligations vénézuéliennes, qu'il est interdit de négocier. Ils reçoivent donc une autorisation spéciale du Département du Trésor pour encaisser leurs profits sur les bénéfices de nos raffineries, des bénéfices volés au peuple vénézuélien.

Il y a maintenant un plan pour endetter le pays de plus de 70 milliards de dollars, comme cela vient d'être annoncé conjointement avec le Fonds monétaire international. Ces 70 milliards de dollars doivent servir à payer les dettes non certifiées créées dans le cadre de négociations financières opaques avec des amis du Gouvernement des États-Unis.

N'oublions pas non plus la Banque d'Angleterre, qui a volé 1,2 milliard de dollars en or à notre peuple, sous prétexte qu'elle ne reconnaît pas le Président Nicolás Maduro. C'est incroyable. La dernière fois que nous avons soulevé ce point (voir S/PV.8476), la représentante du Royaume-Uni a déclaré que ce n'était pas cela le problème, qu'il s'agissait d'un problème de blanchiment d'argent. C'est impossible, car l'or est là depuis plus de 30 ans. Ils savent quelle est l'origine de cet or. En plus de prendre plus de deux ans pour répondre à nos demandes, ils rencontrent maintenant l'opposition vénézuélienne, le Gouvernement fantoche qu'ils appuient, disant qu'ils respectent les sanctions imposées par les États-Unis et l'ordre donné par le Gouvernement britannique de reconnaître ce gouvernement fantoche. La crédibilité de la Banque d'Angleterre en tant qu'institution neutre et transparente a été ruinée. Elle est réduite à zéro, à moins que zéro. C'est une institution qui travaille pour le

Gouvernement Trump et le Gouvernement britannique. C'est une puissance coloniale qui se comporte comme les pirates anglais d'il y a 200 ans.

Voilà la véritable cause de la situation au Venezuela. Il n'y en a pas d'autre. Oui, notre peuple souffre, mais notre gouvernement – comme peuvent en attester le Secrétaire général et la Directrice de cabinet, que je rencontre presque chaque semaine – met tout en œuvre avec le système des Nations Unies pour multiplier les projets de coopération ainsi que les volumes et les capacités de ces programmes, en particulier dans les domaines de la santé, de l'alimentation, de l'éducation, de l'électricité et des transports.

Soit dit en passant, Monsieur le Président, si vous étiez mieux informé sur le Venezuela, vous sauriez qu'il y a des vaccins au Venezuela et que la situation concernant le paludisme, la rougeole et la diphtérie s'est considérablement améliorée grâce à notre coopération avec l'Organisation panaméricaine de la santé. Mais si l'on continue d'invoquer les chiffres d'il y a deux ou trois ans ou les chiffres tels ceux présentés par la personne qui a fait un exposé, on finira par induire le public en erreur. Des vaccins sont actuellement disponibles au Venezuela; la situation à cet égard s'est améliorée au cours des deux dernières années grâce à cette coopération.

Il en va de même de notre coopération avec le Comité international de la Croix-Rouge, dont Nicolás Maduro, notre président, a rencontré le Président hier à Caracas afin d'avancer dans la mise en place d'un mécanisme direct qui permettrait de fournir une assistance véritablement neutre, indépendante et impartiale. Il en va de même des pays amis qui fournissent une assistance sur une base pacifique, dans le plein respect de notre souveraineté.

Un élément qui a été sous-estimé par ceux qui mènent la guerre contre le Venezuela est la force de notre esprit national, qui ne fait que croître lorsque nous sommes confrontés à des difficultés. Cette expérience macabre de destruction vise à prouver que la criminalité économique fonctionne, que les peuples peuvent être brisés et contraints de se rendre aux oppresseurs étrangers.

Mais ils se sont trompés avec le Venezuela. Les souffrances collectives qu'ils causent sont combattues par notre peuple qui s'organise toujours plus. Nos forces armées nationales boliviariennes ne sont pas divisées malgré tous les appels au coup d'État et sont plus unies que jamais avec le peuple. Notre peuple résiste

et nos travailleurs réagissent aux attaques et aux actes de sabotage clandestins contre nos infrastructures vitales avec une discipline et une célérité que les agresseurs n'imaginaient que nous possédions. Oui, il y a de la douleur, il y a de la souffrance, mais cela ne déclenche pas la guerre civile, comme ils le souhaitent. Aujourd'hui, notre peuple donne l'exemple au monde; il lui montre comment lutter pour la paix et la collectivité.

Il serait logique de penser que les efforts déployés par notre gouvernement pour venir à bout des difficultés causées par cette agression seraient reconnus et soutenus par tous ceux qui prétendent être si intéressés à améliorer la situation au Venezuela. Or, ce que nous subissons actuellement, c'est une nouvelle vague d'extorsion économique qui coupe les flux financiers de notre pays avec l'extérieur et qui entrave également notre coopération avec les organismes des Nations Unies, lesquels, au moment même où je vous parle, ne trouvent aucun moyen de recevoir des fonds ni d'envoyer les fournitures nécessaires pour répondre aux besoins de notre peuple.

Pourquoi? Parce que le Gouvernement Trump est engagé dans une campagne de terreur contre tout acteur commercial ou financier qui touche à l'argent vénézuélien. Nous avons de l'argent; nous ne demandons rien à personne. Nous avons de l'argent, mais le Gouvernement Trump terrorise les acteurs économiques pour s'assurer qu'ils n'y touchent pas. Ce que les États-Unis ont essayé de faire n'a rien à voir avec l'aide humanitaire; c'est une opération clandestine, menée sans le consentement du Venezuela, une opération qui viole notre intégrité territoriale en menaçant d'employer la force, comme nous l'avons vu aujourd'hui encore, et qui vise à inciter un soulèvement militaire et une guerre civile. C'est la spécialité de ce gouvernement.

En vertu des Articles 24, 34 et 39 de la Charte, le Conseil de sécurité est chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales et a pour responsabilité de constater l'existence de toute menace contre la paix ou de tout acte d'agression. C'est sur cette base que nous demandons au Conseil, nous le prions d'établir ce qui suit.

Premièrement, quel est le fondement juridique en droit international et en vertu de la Charte des Nations Unies pour que l'ONU et le Royaume-Uni imposent au Venezuela un programme de destruction économique sans l'autorisation expresse du Conseil de sécurité? Prennent-ils des mesures conformes à celles prévues à l'Article 41 de la Charte des Nations Unies – mesures

de blocus économique – avec l'autorisation du Conseil? C'est illégal. Quand le Conseil décidera-t-il de l'illégalité de cette agression?

Deuxièmement, quelle est l'autorité légale pour appliquer ce que l'on appelle aujourd'hui les « sanctions secondaires » contre les pays qui font légalement des affaires avec le Venezuela? De quel pouvoir le Gouvernement des États-Unis dispose-t-il pour imposer des sanctions à tout pays qui fait affaire avec nous?

Troisièmement, quel est le fondement juridique du droit international sur lequel les États-Unis s'appuient pour menacer le Venezuela de recourir à la force militaire? Où est ce droit? Pourquoi ne se prononce-t-on pas là-dessus?

Quatrièmement, quelle est l'autorité légale permettant aux États-Unis et au Royaume-Uni de s'approprier notre richesse? La représentante du Royaume-Uni a dit que son pays accordait 9 millions de dollars. Doit-on la remercier d'avoir offert 9 millions de dollars pour la situation au Venezuela, alors que 1,2 milliard de dollars de fonds confisqués sont dans les coffres de la Banque d'Angleterre et la Banque d'Angleterre affirme être une institution indépendante et dit ne pas obéir au Gouvernement britannique? C'est l'objet d'un procès que nous avons intenté contre eux en ce moment. Quelle est l'autorité légale qui permet aux États-Unis et au Royaume-Uni de s'approprier nos richesses et d'obtenir des gains extorqués en violant massivement les droits de l'homme de notre peuple?

Enfin, quel est le fondement juridique de l'intervention des États-Unis dans des questions qui relèvent essentiellement de la juridiction interne du Venezuela, en violation du paragraphe 7 de l'Article 2 de la Charte des Nations Unies?

En conclusion, le diagnostic de la situation actuelle est qu'elle est le résultat d'une campagne d'agression menée par les États-Unis et le Royaume-Uni. On ne peut traiter cette situation en injectant une nouvelle dose d'intervention agressive cachée sous un masque humanitaire. La solution ne réside pas dans les dons des criminels qui veulent se présenter comme des sauveurs. Elle ne se trouve pas dans des méthodes humanitaires conçues pour provoquer des conflits armés. Il ne s'agit pas d'organiser des conférences de donateurs qui servent à cacher le pillage de notre nation. Pour remédier à la situation, il faut rendre l'argent volé à notre peuple; mettre fin au blocus économique et financier contre notre nation; arrêter le sabotage de notre infrastructure

par des opérations secrètes; et mettre un terme aux menaces d'intervention militaire et aux menaces contre les Vénézuéliens qui veulent avoir un dialogue. Nous devons mettre fin à la guerre de Trump et le Conseil de sécurité doit assumer ses responsabilités en garantissant au Venezuela son droit à la paix.

**Le Président** (*parle en anglais*) : La représentante du Royaume-Uni a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

**M<sup>me</sup> Pierce** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je m'excuse de reprendre la parole, mais je ne peux pas laisser ces allégations contre la Banque d'Angleterre rester sans suite.

Je rejette totalement les allégations faites par l'Ambassadeur du Venezuela. Elles ne sont pas nouvelles. Le 21 février, j'ai écrit au Président du Conseil de sécurité de l'époque, le Représentant permanent de la Guinée équatoriale, pour rejeter ces allégations (S/2019/176). Je vais faire circuler de nouveau cette lettre, et nous la mettrons sur notre site Web. Mais pour mémoire, la réputation de la Banque d'Angleterre est mondialement reconnue. Elle opère selon les normes les plus élevées. Elle jouit d'une indépendance opérationnelle vis-à-vis du Gouvernement britannique.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Le représentant du Pérou a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

**M. Meza-Cuadra** (Pérou) (*parle en espagnol*) : Je serai très bref. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de répondre à une personne qui ne représente pas un pays ou un gouvernement mais représente un gouvernement illégitime.

Ce que nous voudrions souligner – je pense que c'est très important, et plusieurs orateurs l'ont mentionné – c'est la question des réfugiés et des migrants vénézuéliens. De nombreux pays de la région font d'énormes efforts à cet égard. Au Pérou, nous accueillons 750 000 migrants, que nous avons accueillis avec nos propres ressources. J'ai mentionné cette question il y a un peu plus d'un mois (voir S/PV.8476), et le représentant de M. Maduro n'a pas pu réagir à la question de savoir pourquoi il n'a pas répondu à cette situation très grave que vivent des centaines de milliers de Vénézuéliens.

Aussi à cette occasion, nous avons été très surpris d'entendre avec quelle insouciance on nous a dit que la situation au Venezuela était normale et que les gens se

préparaient pour les festivités du carnaval et pour aller à la plage. Et, encore une fois aujourd'hui, nous avons entendu dire que la situation est essentiellement causée par des sanctions – par des actions étrangères. Comme je l'ai dit dans ma déclaration, cette crise humanitaire et économique très grave est d'origine interne. Depuis des années, comme d'autres pays, le Pérou accueille des flux croissants de réfugiés, qui continueront d'augmenter si la situation ne change pas. Nous ne pouvons donc en aucun cas accepter que cet argument soit utilisé pour désorienter l'opinion publique mondiale lorsqu'il s'agit d'une crise exclusivement interne.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Le représentant de la République bolivarienne du Venezuela a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration. Je lui donne la parole.

**M. Moncada** (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Premièrement, s'agissant de la Banque d'Angleterre, nous allons faire connaître à tous les Membres de l'ONU et au grand public la vérité sur cette situation. La Banque d'Angleterre n'est pas indépendante, comme le confirment les lettres adressées à nos représentants dans lesquelles elle déclare suivre les sanctions imposées par le Gouvernement des États-Unis. La Banque d'Angleterre n'est pas indépendante lorsqu'elle communique avec les représentants de la dictature imposée par le Gouvernement des États-Unis – plutôt qu'elle veut imposer – au Venezuela. La Banque d'Angleterre ne jouit pas d'un grand prestige, étant donné que ce qu'elle nous fait maintenant, elle l'a fait à la Libye auparavant. La Banque d'Angleterre en profite tout simplement : lorsqu'elle voit une opportunité de confisquer les richesses d'un pays qu'elle juge en état de faiblesse, elle change d'avis.

L'exemple le plus récent est le suivant : le Gouvernement britannique dit que sa politique traditionnelle est de reconnaître les États, et non les gouvernements, et qu'ils ne vont pas la changer. Mais il l'a changé dans le cas du Venezuela. Maintenant, il dit qu'il ne reconnaît pas un État, mais un nouveau gouvernement fantoche qui ne contrôle même pas une seule rue au Venezuela. La Banque d'Angleterre adopte cette nouvelle politique, et maintenant le Président de la Banque centrale du Venezuela, avec laquelle la Banque d'Angleterre traite depuis des années, dit qu'il n'est pas reconnu parce que le Gouvernement britannique a changé d'avis. Ce n'est pas une banque indépendante. Et ceux qui y gardent leur or doivent être très prudents, car il est en danger.

En ce qui concerne les propos de l'Ambassadeur du Pérou, il faut lui rappeler que l'ONU n'est pas un club d'amis du Pérou, ni des États-Unis, et que les relations bilatérales du Pérou – pour quiconque reconnaît ou non le Pérou – n'ont aucune incidence sur ma participation en tant que représentant de l'État du Venezuela auprès de l'Organisation des Nations Unies. Mes droits ici sont conférés par la légitimité de mon gouvernement au Venezuela, et non par ce que l'Ambassadeur du Pérou ou le Vice-Président des États-Unis pourraient dire. Quiconque pense que ses ennemis doivent être chassés de l'ONU et de l'Organisation des États américains n'a pas compris les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies ou ceux du multilatéralisme. Je lance donc un avertissement au sujet de la campagne qui commence aujourd'hui pour tenter de remettre en cause nos droits et ceux de tous les Membres de l'Organisation.

En ce qui concerne la question des flux migratoires, je dois dire qu'il y a en fait une migration au Venezuela – et il y a une cause économique derrière cela. Mais il est ridicule de parler de réfugiés ici, car un réfugié est techniquement quelqu'un qui fuit une situation politique dont la vie est en danger et qui n'a aucune possibilité d'y retourner. Toute personne qui le veut peut revenir au Venezuela. En fait, des milliers de personnes reviennent de nombreux pays. Elles vont et viennent, oui. Il y a des pays où des milliers de personnes vont et viennent chaque jour. On ne peut pas les appeler des réfugiés; ce sont des migrants économiques.

Toutefois, l'Ambassadeur du Pérou souhaite que la question des réfugiés économiques devienne une question de criminalité ou de sécurité ici, au Conseil de sécurité. Si tel est le cas, il devrait également s'inquiéter du fait que les réfugiés se rendent en caravane à la frontière des États-Unis et que le Président Trump répond avec un mur et une armée et déclare une situation humanitaire d'urgence. Toutefois, il semble que l'Ambassadeur du Pérou estime qu'une question aussi grave ne devrait pas être traitée par le Conseil de sécurité, c'est le problème du Venezuela. Mais l'Ambassadeur du Pérou n'ai pas l'air de penser que cette question pourtant très grave devrait être examinée au Conseil, et que seule la question du Venezuela mérite de l'être. C'est ce deux poids, deux mesures que nous sommes venus dénoncer ici. La situation économique est mauvaise et difficile, mais on ne peut pas se servir du Conseil de sécurité pour tenter de criminaliser le Gouvernement vénézuélien et créer les conditions d'une invasion. Voilà ce que nous sommes venus dénoncer. Et nous demandons également que le Conseil mène une enquête et détermine s'il existe

réellement une base juridique pour justifier l'agression contre notre peuple.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Puisque des questions ont été posées à nos intervenants durant le débat, je voudrais leur donner l'occasion de reprendre la parole.

Je donne maintenant la parole à M. Lowcock.

**M. Lowcock** (*parle en anglais*) : Vous m'avez demandé, Monsieur le Président, sur quelle base nous appuyons pour évaluer les besoins humanitaires au Venezuela. Si le Conseil le souhaite, je suis tout à fait prêt à expliquer par écrit la manière dont nous procédons. Mais, en résumé, pour gagner du temps, comme je l'ai dit dans ma déclaration, le travail que nous avons accompli jusqu'ici se fonde sur toutes les données disponibles. Nous avons, du mieux que nous avons pu, appliqué au Venezuela la méthodologie éprouvée que nous utilisons partout dans le monde pour évaluer les besoins humanitaires. Nous avons appliqué notre système standard de pondération et de vérification de la qualité des données que nous utilisons et des jugements que nous faisons à partir de ces données. Encore une fois, comme je l'ai dit plus tôt, nous avons très à cœur de poursuivre les consultations que nous menons avec le Gouvernement et d'autres, car le seul moyen de garantir une action humanitaire fondée sur des principes à mesure que la situation évolue est de continuer à évaluer les besoins humanitaires avec sérieux et professionnalisme.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Stein.

**M. Stein** (*parle en anglais*) : Je ne reviendrai que sur deux points.

Premièrement, en ce qui concerne la légitimité des données, nous avons soigneusement sélectionné nos données sur la base des chiffres fournis par les services d'immigration concernant les passages légaux enregistrés aux postes frontières des autorités des pays d'accueil et, bien sûr, le territoire colombien a été le plus durement touché. Mais si l'on incluait les divers enregistrements vidéo des sentiers clandestins, des pistes aveugles ou des points de passage de la frontière non officiels qui sont empruntés quotidiennement par nombre de Vénézuéliens non enregistrés qui franchissent la frontière clandestinement, les chiffres dépasseraient largement la barre des 4 millions. Comme le Conseil le sait, la clandestinité accentue la vulnérabilité. Toutefois nous avons choisi de ne pas inclure les chiffres des franchissements irréguliers de la frontière.

Deuxièmement, avec tout le respect que je lui dois, je voudrais simplement mettre les choses au clair concernant ce qu'a dit le représentant de la République bolivarienne du Venezuela aujourd'hui au Conseil de sécurité. J'ai reçu une invitation officielle de son gouvernement l'année dernière et, le 16 novembre, j'ai personnellement rencontré le Ministre des relations extérieures Arreaza. Je n'ai jamais refusé ni indiqué d'une quelconque manière que je n'étais pas disposé à accepter l'invitation à me rendre à Caracas. La seule demande que j'ai faite concernait l'ordre du jour de la visite, autrement dit la raison de cette invitation. Et je me dois de rappeler ici aux membres du Conseil de sécurité que notre mandat est fondamentalement humanitaire et consiste à s'occuper des personnes qui ont quitté le territoire vénézuélien. Quoi qu'il en soit, le Ministre des relations extérieures, M. Arreaza, a accepté d'envoyer une proposition d'ordre du jour pour ma visite, proposition que j'attends toujours.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Page.

**M<sup>me</sup> Page** (*parle en anglais*) : En ce qui concerne la question des données, comme je l'ai mentionné, nous avons effectué des visites sur place, nous avons parlé à des agents au Venezuela et à l'étranger et nous avons également examiné les données publiques publiées par l'Organisation panaméricaine de la santé et l'Organisation mondiale de la Santé. Ceux qui sont intéressés trouveront de plus amples détails sur notre méthodologie dans l'article paru il y a deux semaines, après approbation du comité de lecture, dans la revue médicale *The Lancet*.

Je tiens également à souligner que nous avons obtenu des données officielles, chaque fois que nous le pouvons. Et comme je l'ai dit, la mortalité infantile et la mortalité maternelle ont augmenté de façon assez nette entre 2015 et 2016. Ces données proviennent des rapports officiels du Ministère vénézuélien de la santé, et cette détérioration est antérieure aux sanctions économiques qui ont été mentionnées.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Le représentant de la République bolivarienne du Venezuela a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration. Je la lui donne.

**M. Moncada** (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : J'espère que c'est la dernière fois que je prends la parole. J'aimerais simplement signaler à M. Stein que nous avons en notre

possession une lettre signée de sa main et dans laquelle il indique ne pas pouvoir venir au Venezuela, en dépit de notre invitation, parce que son mandat ne le permet pas. Et c'est ce qui explique nous nous sommes officiellement plaints auprès du Cabinet du Secrétaire général, dans la

mesure où nous avons un document qui prouve qu'il ne voulait pas nous rencontrer. Voilà pourquoi nous avons dit que nous avons des preuves en main.

*La séance est levée à 13 h 25.*